

# MONTREAL PLUS



**La Rive-Sud veut un autre train**

Page 3

**Moins de pompiers**

Page 2



**YVES BOISVERT**

yboisver@lapresse.ca



## Le marketing du vide

« Disney, c'est la magie ; Coke, c'est désaltérant ; McDonald's, c'est le plaisir ; le Canadien, c'est la fierté. »

Ainsi s'exprime Pierre Ladouceur, nouveau vp marketing, ventes et communications de l'équipe de hockey la plus célèbre au monde.

Fierté et accessibilité : les deux mots clés de la relance commerciale du Canadien selon M. Ladouceur. Accessibilité aux joueurs ; fierté de l'organisation.

M. Ladouceur a la cote dans le milieu du marketing, à ce qu'il paraît. Ex-vp marketing de McDonald's en Europe, on le crédite d'un grand talent pour cette chose mystérieuse qu'est la mise en marché.

J'ai voulu aller voir en personne à quoi ressemble la fierté, hier soir, puisque que c'est ce qu'on veut nous vendre au Centre Molson.

Mesdames et messieurs, je suis désolé, franchement désolé de vous le dire, mais la fierté n'existe plus, je l'ai rencontrée.

Plus exactement, j'en ai rencontré les oripeaux, sous la forme de bannières accrochées au plafond. Les 24 coupes Stanley, de 1916 à 1993, les chandails retirés, l'annonce d'un nouveau livre sur Maurice Richard.

Enfin, vous savez, tout ce bazar folklorisé un peu plus chaque jour.

Et sous ce plafond en forme de musée, des gradins pathétiquement dégarnis. Oh ! C'est encore mieux que dans la plupart des amphithéâtres en Amérique du Nord. N'empêche. Des sièges vides, partout, particulièrement dans les rouges, à Montréal ! Ça ne fait pas fier tellement. Des sièges vendus : les gens n'y vont pas. Les sièges à 15 \$ aussi, sont bien dégarnis.

Vous me direz : c'est mardi, un match entre les deux pires équipes de la Ligue. Mais aussi le premier de la nouvelle équipe d'entraîneurs, celle qui ne sera satisfaite qu'après la reconquête de la Coupe...

La première année du Centre Molson, les sièges étaient vendus à 96 %. L'année suivante, 92 %. L'année d'après, 89 %. C'était 86 % l'an dernier. L'équipe de marketing prévoyait une remontée à 90 % pour cette saison. Mais aux dernières nouvelles, après 11 matches à Montréal, la dégringolade se poursuit.

On vous dira que le Centre Molson est le plus gros de la Ligue. Que le phénomène de relative désaffection du public est nord-américain. Que le prix moyen des billets à Montréal est un des plus bas dans la LNH (57 \$, contre 95 \$ à New York) et que le Canadien est en quatrième position sur 30 équipes, côté assistance.

Tout cela ne peut masquer ce fait brutal : il n'y a pas de fierté à vendre en ce moment au Centre Molson. La fierté, c'est un souvenir. Ça relève de la muséologie.

Je n'ai jamais vu jouer Maurice Richard, mais quand, petit, on me parlait de lui, de Béliveau, je pouvais faire le lien avec Guy Lafleur. Je ne dis pas cela par nostalgie. Je veux dire qu'on avait le droit de parler de fierté, de tradition. D'une chose qui s'est transmise.

La tradition a été rompue. Tout ce qui se transmet, c'est la marque de commerce. Le branding, ça c'est fort, qu'ils vous diront, ces marketeurs.

Dix minutes avant le match, et à l'entracte, une voiturette à l'effigie de Molson s'amène sur la patinoire. Avec un canon, un type lance des t-shirts du Canadien dans le haut des gradins, là où ça crie le plus fort. Une centaine de couventines en blanc s'époumonent : « Go, Habs Go ! »

Dans l'état actuel de nullité de ce produit, pour parler marketing, vendre de la fierté, c'est de la fumisterie. Vendre encore Maurice Richard, ce n'est pas seulement vendre du vent, c'est se condamner au ridicule.

« L'histoire se joue chaque fois », dit le slogan du Canadien cette année.

Tu parles ! L'histoire, ces jours-ci, elle ressemble plus au seul grand trou noir qu'a traversé l'équipe, entre 1931 et 1944 : 13 ans sans Coupe Stanley.

Au lieu d'être un atout, cette histoire sportive glorieuse devient une loupe qui rend encore plus énorme l'état misérable du hockey à Montréal.

L'histoire, elle ne se joue pas du tout. Elle est finie, l'histoire. On peut bien la raconter, mais il faut commencer à en écrire une nouvelle.

C'est le début de la deuxième période. « Mesdames, messieurs, accueillons nos Canadiens ! » Il n'y a pas la moitié des spectateurs. Les applaudissements sont mous.

Mais vous savez, le marketing, c'est une science. M. Ladouceur n'a pas dit son dernier mot. Il a distribué à tous les membres de l'organisation un schéma en forme de triangle. C'est la pyramide de la mission de l'entreprise. En haut de la pyramide, il est écrit « Mission : être la meilleure organisation de hockey professionnel » (pas la meilleure équipe, la meilleure organisation). Plus bas : « Promesse : vous serez FIER d'être un fan du Canadien de Montréal ». En bas encore : « Valeurs : authenticité, générosité, accessibilité, esprit d'équipe, dépassement de soi. »

Il est question de passion du hockey, d'obsession de la victoire, et d'inspiration des fans.

Beaucoup de simagrées pour dire une chose que je traduis un peu vulgairement, veuillez m'excuser : avec une bonne équipe, on va vendre des billets et être populaire.

Chez McDonald's, je ne sais pas s'il avait une pyramide. Au moins, il savait ce qu'il vendait dans ses restaurants. Avec le Canadien, jusqu'à maintenant, M. Ladouceur nous invite à manger des plats qui ne sont pas au menu.

## Le Plateau écope

MARIE-CLAUDE GIRARD

**Tandis que le nouveau budget de Montréal épargne la majorité des contribuables, les propriétaires et locataires du Plateau Mont-Royal vont devoir payer pour la folie spéculative qui s'est emparée de leur quartier depuis quelques années.**

Le maire de Montréal avait peu de consolation à leur fournir hier lors de la présentation du budget, sinon que les hausses d'évaluation seront étalées sur trois ans. « Les lois du marché vont s'appliquer », dit-il.

Alors que les valeurs résidentielles ont diminué partout ou presque, la valeur des résidences du Plateau a augmenté de 7,2 % en moyenne. Les maisons unifamiliales ont fait un bond prodigieux de 21,3 %, les duplex de 16,9 % et les triplex de 11,7 %.

En maintenant le taux de taxation à 1,99 \$ pour les édifices de cinq logements et moins, il y aura nécessairement des hausses de comptes de taxes et de loyer. Pour une maison unifamiliale dont l'évaluation a augmenté de 21,3 %, passant de 130 000 \$ à 157 690 \$, le compte de taxe augmentera de 551 \$, soit plus de 183 \$ par année pendant trois ans.

Le Comité logement du Plateau Mont-Royal calcule plutôt que la plupart des résidents du secteur, ceux qui habitent dans des résidences de type plex et unifamiliale verront leurs loyers et comptes de taxes augmenter de 16,5 % en moyenne. En répartissant l'augmentation sur trois ans, il arrive à une hausse annuelle de 5,5 %.

Si le budget est bon dans l'ensemble, la situation particulière du Plateau a été banalisée, dénonce le Comité logement. « Le problème de l'étalement (de l'évaluation), c'est que ça ne nivelle pas les écarts », note le directeur de l'organisme, Pierre Marquis.

Le Service des finances de la Ville estime que les hausses de loyer seront d'environ 2 \$ par mois sur le Plateau.

La conseillère du Mile-End, Helen Fotopulos, s'inquiète vivement du sort de certains habitants de son district. « Je connais plusieurs personnes retraitées dont les revenus n'ont pas augmenté depuis des années. Elles vont être obligées de vendre leur maison pour s'en sortir et s'expatrier en dehors du quartier où elles ont vécu toute leur vie. »

« Si c'est comme ça qu'on compte traiter les arrondissements, sans tenir compte de leurs besoins spécifiques, ça n'augure pas très bien pour la nouvelle ville, surtout si c'est pour être sous la direction de ce genre d'administration », a-t-elle commenté.

Dans une moindre mesure, la valeur des maisons unifamiliales a connu également une hausse dans les quartiers Ville-Marie (8,9 %), Côte-des-Neiges (5,4 %) et Notre-Dame-de-Grâce (4,0 %). Dans le cas de NDG, la valeur des condos est en



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

**Le maire Pierre Bourque avait peu de consolation à fournir aux résidents du Plateau Mont-Royal hier lors de la présentation du budget, sinon que les hausses d'évaluation seront étalées sur trois ans. « Les lois du marché vont s'appliquer », a-t-il dit.**

hausse de 5,2 % par rapport au dernier rôle.

Après la présentation du budget, le président du comité exécutif, Jean Fortier, s'est montré ouvert à discuter de mesures d'atténuation avec le Comité logement du Plateau Mont-Royal.

M. Marquis s'en réjouit et espère pouvoir le rencontrer rapidement. Il faut voir la tendance à long terme, prévient-il. Les loyers vont augmenter en 2001, 2002 et 2003 et sans doute les trois années sui-

vantes, avec le dépôt d'un autre rôle d'évaluation.

Le comité logement aurait préféré que Montréal plafonne les hausses à 5 % par année, comme le suggère le projet de loi sur la réorganisation territoriale des villes. Le tiers de la population du Plateau dépend de l'aide gouvernementale et les loyers sont déjà rares et dispendieux, souligne-t-il. « La capacité de payer des locataires a été atteinte. »

## Ni fleurs... ni tarte pour Bourque

L'opposition commente le budget plutôt calmement

ÉRIC TROTTIER

LE MAIRE DE MONTRÉAL, Pierre Bourque, ne recevra pas de fleurs pour son budget 2001 présenté hier. Mais à en juger par les propos — assez nuancés — des membres de l'opposition, on peut croire que le maire ne se fera pas entarter non plus.

« C'est un budget très conservateur », a déclaré la conseillère du Mile-End, Helen Fotopulos, en sortant de la salle du conseil où le tandem Bourque-Fortier venait de faire l'annonce des principales mesures contenues dans ce budget.

« Un budget de transition, fait en attendant qu'une île une ville se concrétise », a ajouté le conseiller du Vieux-Montréal, Sammy Forcillo.

Le chef de l'opposition, Michel Prescott, n'a pas été tendre envers le maire Bourque : « Il n'y a pas d'argent nouveau, pas de nouveaux services, pas d'investissements que l'on ne connaissait pas. Résultat, les services vont continuer de se détériorer à Montréal. »

Mme Fotopulos va dans le même sens : « Je ne vois rien dans ce budget qui nous dise que la Ville va se remettre à acheter des livres pour ses bibliothèques, ou des ballons de volley pour les jeunes. Il n'y a rien non plus pour les quartiers, rien pour les parcs. Alors où est le développement dont parlait le maire Bourque ? Il n'y a pas de développement ici, à part le

fait qu'on n'a pas encore remis à la population les services qu'on lui a coupés ces dernières années. »

Expatrié en Floride pour la semaine pour des raisons familiales, le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand, qui a étudié le budget par Internet, dit appuyer l'adoption du système des taux variables, ainsi que les mesures d'étalement sur trois ans des hausses — et des baisses — des valeurs foncières. Mais il ne trouve pas que la direction de la Ville s'est cassé la tête bien longtemps pour en arriver à ce budget que d'aucuns qualifient de morne. « Les grands gagnants, ce sont les propriétaires de terrains vagues, qui ont droit à des réductions fiscales de 7,3 % », dit-il. Marvin Rotrand croit que le budget cache un déficit de 20,5 millions qui annonce d'autres coupes de services.

Pour sa part, Sammy Forcillo, qui a préparé les budgets de la Ville en 1995, 1996 et 1997, aurait préféré que la Ville adopte le système du plafonnement pour contrer les hausses des comptes de taxes drastiques (sur le Plateau Mont-Royal surtout) qui résultent du nouveau rôle d'évaluation. « Ça aurait donné un meilleur répit aux propriétaires d'immeubles dont la valeur a baissé de profiter tout de suite d'un relâchement fiscal. »

M. Forcillo déplore aussi que le président du comité exécutif, Jean Fortier,

n'ait pas énoncé clairement ses orientations budgétaires dans ce budget. « On ne lit nulle part quelles sont les priorités de la Ville », note-t-il en soutenant qu'un peu plus de transparence ne pourrait faire de mal à l'administration montréalaise.

Les réactions sont davantage mitigées du côté des propriétaires. Le président de la Ligue des propriétaires, Pierre Aubry, estime par exemple qu'il s'agit d'un « beau budget, stable, qui n'entraînera pas d'augmentation de taxes ».

Peter Sergakis, de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, a lui aussi commencé par vanter les mérites du budget. « C'est un budget complexe, mais un bon budget. Les dépenses restent les mêmes ; ils ont fait du bon travail. »

— Et la surtaxe sur les immeubles non résidentiels — abolie pour être transférée dans le compte général de la taxe — contre laquelle vous vous êtes battus des années durant ?

— Le mot « surtaxe » va disparaître de nos comptes de taxes ; c'est une bonne mesure.

Mais M. Sergakis a rappelé *La Presse* plus tard.

« On a calculé ça : le transfert de la surtaxe, c'est pas correct. Les petits propriétaires (d'immeubles non résidentiels) vont subir des hausses de taxes de 7 % à 8 %, par rapport à cette année. Ils vont être étouffés. »

### VILLE DE MONTRÉAL > BUDGET 2001

Exemples de comptes de taxes foncières que les Montréalais recevront en 2001

• une résidence évaluée à 100 000\$ :	1990\$
• un immeuble de cinq logements et moins évalué à 200 000\$ :	3980\$
• un immeuble de six logements et plus évalué à 200 000\$ :	4060\$
• un immeuble commercial évalué à 250 000\$ :	5575\$

(montant auquel on doit ajouter la somme de 6744\$ pour les taxes locatives)

### VILLE DE MONTRÉAL > BUDGET 2001

Faits saillants du budget 2001 de la Ville de Montréal, qui totalise 2,071 milliards

#### PRINCIPAUX REVENUS DE LA VILLE

- Taxation : 1,355 milliard (1,356 milliard en 2000)
- Taxes payées par le gouvernement pour ses immeubles : 166 millions (211M\$ en 2000)
- Subventions gouvernementales : 224 millions (167M\$ en 2000)
- Contraventions : 79,8 millions (81,2M\$ en 2000)

#### DÉPENSES PRINCIPALES

- Police (somme versée par la Ville à la CUM) : 234,8 millions (230,4M\$ en 2000)
- Pompiers : 167,5 millions (170,8M\$ en 2000)
- Transport en commun (somme versée à la STCUM) : 161,8 millions (159,9M\$ en 2000)
- Gestion financière et administrative : 80,5 millions (77,7M\$ en 2000)
- Réseau d'eau et égouts : 98,2 millions (95,3M\$ en 2000)
- Sécurité sociale : 70 millions (66,1M\$ en 2000)
- Traitement des déchets : 68,7 millions (63,5M\$ en 2000)
- Enlèvement de la neige : 62,6 millions (56,4M\$ en 2000)
- Voirie : 42,3 millions (38,5M\$ en 2000)

#### TAUX DE TAXATION EN 2001

- 1,99 par 100\$ d'évaluation pour les immeubles de cinq logements et moins
- 2,03 par 100\$ d'évaluation pour les six logements et plus
- De 1,99 à 2,23 par 100\$ d'évaluation pour les immeubles non-résidentiels ou les immeubles mixtes
- 3,98 par 100\$ d'évaluation pour les terrains vague

#### MESURES PARTICULIÈRES ANNONCÉES DANS LE BUDGET

- Étalement sur trois ans des nouvelles valeurs du rôle d'évaluation
- Adoption des taux variables

#### EFFET DU BUDGET SUR LES CONTRIBUABLES

- Plus de 50 000 propriétaires auront un compte de taxes augmenté en janvier 2001
- 17 000 propriétaires vont recevoir un compte de taxes identique à celui de 2000
- 90 000 propriétaires vont obtenir une baisse dans leur prochain compte de taxes

#### AUTRES

- Effectif de la Ville en 2001 : 11 038 employés, soit 85 de plus qu'en 2000
- Masse salariale : 549,7 millions (30% du budget de la Ville)
- La création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la signature d'un nouveau pacte fiscal avec le gouvernement du Québec se traduisent par un gain net de 8,4 millions pour la Ville
- Dette nette de la Ville : 1,470 milliard
- Déficit actuariel : 1,579 milliard
- Dette totale : 3,049 milliards
- La Ville prévoit terminer le présent exercice financier avec un surplus de 41,8 millions

# Pacte fiscal: un effet presque nul sur le budget

MARIE-CLAUDE GIRARD et ÉRIC TROTTIER

LA CRÉATION de la Communauté métropolitaine de Montréal et le pacte fiscal signé au début de l'automne avec le gouvernement n'auront pas eu un effet spectaculaire sur le budget de la Ville de Montréal.

Les longues discussions sur les équipements scientifiques régionaux, le logement social et les paiements tenant lieu de taxes pour les édifices gouvernementaux auront mené finalement à un gain net de 8,44 millions pour Montréal, si on compare à l'année dernière, alors que le gouvernement finançait les Biodôme, Insectarium et Jardin botanique par la Société Marie-Victorin.

« Les bienfaits » du pacte fiscal se sont déjà fait sentir dans l'exercice 2000 par une contribution supplémentaire de 10,9 millions, a indiqué hier le président du comité exécutif,

Jean Fortier. En échange de l'effacement de la facture qu'il a imposée aux municipalités, le gouvernement abolit les revenus de taxes pour les entreprises de télécommunications, gaz et électricité. Pour Montréal, cela signifie une économie de 46,83 millions contre une baisse de revenus de TGE de 50,9 millions.

La différence est compensée par des diverses mesures transitoires (17,25 millions) et l'augmentation de 15,4 millions des paiements tenant lieu de taxes pour certains immeubles du gouvernement, notamment les hôpitaux, les cégeps et les universités.

Le protocole d'entente par lequel Québec venait en aide aux équipements scientifiques par l'intermédiaire de la Société Marie-Victorin prend fin en 2001 : 53,6 millions en moins.

Par contre, la nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal

prendra en partie la relève. La CMM financera une portion des activités du fonds des équipements scientifiques, soulageant Montréal de 23,7 millions. La CMM prendra aussi en charge le financement des logements sociaux et des offices municipaux d'habitation : 4,6 millions de moins pour Montréal.

Ces résultats font dire aux chefs de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, Michel Prescott, que le pacte fiscal est un « échec total ». « Il n'y a aucun gain pour les Montréalais », estime-t-il. « Voilà le premier budget post-pacte fiscal, qui inclut donc les effets de la création de la CMM. Résultat : un gros zéro, niet, nada. »

« Tout le monde convient que les Montréalais sont surtaxés. C'est pour ça qu'on a créé la CMM et qu'on a signé un nouveau pacte fiscal. Mais ça rapporte 25 millions sur un budget de 2,71 milliards. Des pinottes ! »

# Les pompiers ne comprennent pas

CLAUDE-V. MARSOLAIS

L'ASSOCIATION des pompiers de Montréal ne comprend pas pourquoi la direction de la Ville a décidé de s'abriter 15,5 employés à temps complet au cours de la prochaine année comme le révélaient les prévisions budgétaires déposées hier.

« C'est complètement aberrant. On va se retrouver avec moins de pompiers pour assurer la sécurité des biens et des personnes même si cela va se traduire par le maintien des coûts actuels », a indiqué le président de l'Association, Gaston Fauvel.

En fait, la Ville justifie la diminution des effectifs par l'arrivée à échéance, fin décembre, de l'entente sur le plan de la main-d'œuvre du Service de prévention des incendies.

Mais Gaston Fauvel soutient que la Ville est tenue par décision arbitrale de maintenir en tout temps 1557 pompiers et 91 véhicules (autopompes, autoéchelles, nacelles élévatrices, etc.). « Tant que la convention collective n'est pas renouvelée, les conditions actuelles doivent être maintenues. Si la Ville décide de s'abriter 15,5 postes, elle devra nous payer l'équivalent, soit trois millions, qui pourront être utilisés à l'amélioration du service », explique-t-il en

rappelant que la loi 170 sur les fusions municipales va geler le processus de renouvellement de la convention collective pendant un an et demi.

Le président des pompiers promet du boucan si la Ville décide de ne pas tenir ses engagements. En 1998, les pompiers avaient placardé les camions et les fenêtres des postes de milliers d'autocollants pour dénoncer la Ville qui ne respectait pas la convention.

Chez les cols blancs et les professionnels, la Ville a prévu hausser ses effectifs de 49,7 personnes à temps plein.

Mais le président du syndicat des cols blancs, Daniel Papillon-Demers, estime que pour l'essentiel ce nouvel apport est attribuable à l'augmentation des ressources en matière de sécurité du revenu, service qu'a délégué le gouvernement du Québec à la Ville de Montréal depuis 1941.

Le président des cols blancs craint que le gouvernement du Québec soit tenté de rapatrier ce service avec la fusion de toutes les municipalités de l'île de Montréal et il entend faire des représentations en commission parlementaire à la fin du mois pour le maintien de cette responsabilité dans la nouvelle ville.

« Le service de la sécurité du revenu de la Ville offre beaucoup de valeur ajoutée que le ministère provincial de la Sécurité du revenu ne donne pas. On peut citer le fonds d'aide aux sinistrés, le centre spécialisé des revendicateurs du statut de réfugiés, le soutien aux mères nécessiteuses, etc. Il serait dommage que ce service perde sa spécificité propre à la métropole », dit-il.

Le budget de la rémunération des employés de la Ville prévoit une hausse de 0,6 % par rapport à celui de l'an 2000.

Selon M. Papillon-Demers, cette hausse vise à respecter les obligations de la convention collective qui prévoit pour tous les employés le versement d'un montant forfaitaire de 1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

La convention collective des 3300 cols blancs vient à échéance le 8 février, mais la direction syndicale ne prévoit pas son renouvellement avant le milieu de l'année 2001, à cause des dispositions de la loi 170.

Chez les professionnels de la Ville, le président, Michel Vézina, n'avait pas de commentaires à formuler sur le budget d'autant plus que la hausse des effectifs de ce groupe est plutôt marginale, à peine quelques personnes.

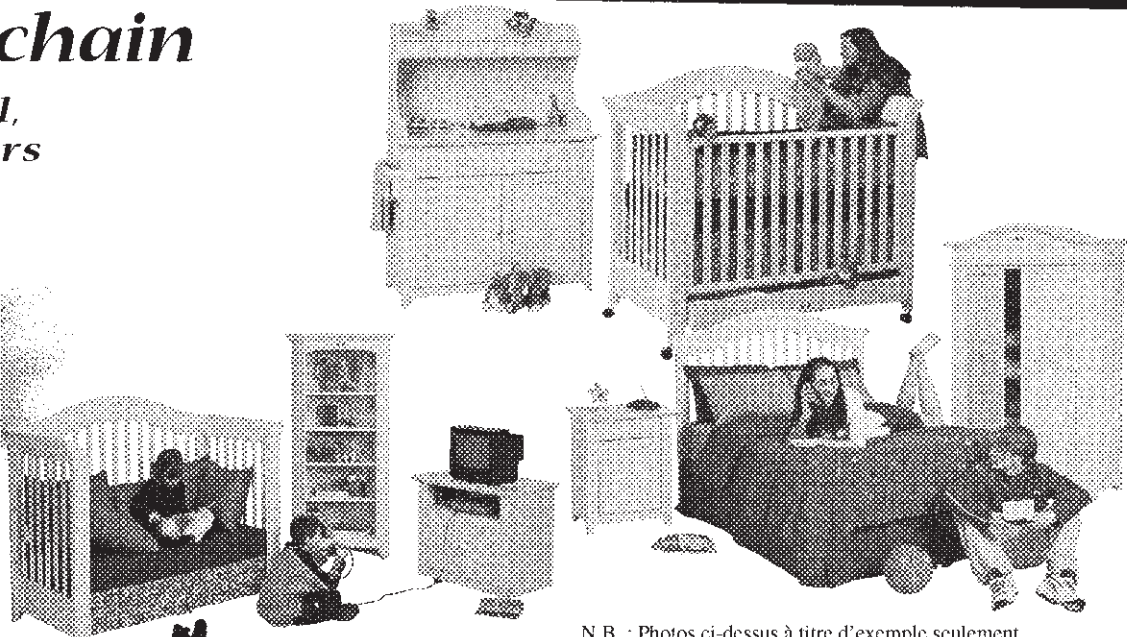
## Le samedi 30 décembre prochain



regroupera dans un cahier spécial, les photos des enfants nés au cours de l'année 2000.

# Les bébés de l'année 2000

Que vous soyez parent, grand-parent, oncle, tante ou ami, faites connaître à tous nos lecteurs ce petit trésor né dans la première année de ce nouveau millénaire. Présentez-nous votre précieux chérubin en réservant dès maintenant votre espace pour seulement 34,95 \$ (taxes incluses).



N.B. : Photos ci-dessus à titre d'exemple seulement.

Courez la chance de gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 5 000 \$ échangeable contre des meubles Morigeau - Lépine à votre choix.

Un tirage au sort, parmi les coupons reçus en date du 11 décembre 2000, déterminera la personne gagnante de ce certificat-cadeau, courtoisie de

Catalogue disponible sur demande (450) 462-2111 • www.morigeau.com MORIGEAU-LÉPINE

## VOTRE BÉBÉ À LA UNE DU CAHIER

Votre bébé court la chance de faire la une du cahier **LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 2000**

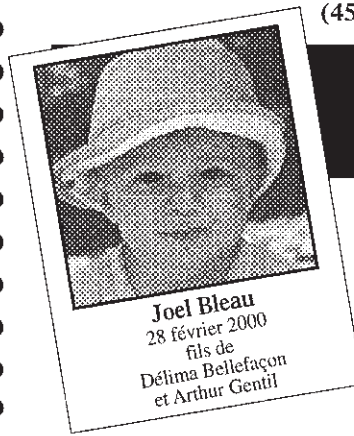
Parmi toutes les demandes reçues, un tirage au sort déterminera la photo du bébé qui sera en première page couleur de ce cahier spécial. Les parents de notre vedette recevront, quant à eux, un encadrement de cette page.

### PRIME

Recevez gratuitement **101 conseils pour élever un enfant heureux.** Ce livre suggère aux parents plusieurs façons de faire des deux premières années de leur bébé une période joyeuse et stimulante. L'auteure a écrit une vingtaine de livres pour enfants, dont plusieurs lui ont valu des prix.



Une valeur de **21,95 \$** 208 pages



## HÂTEZ-VOUS ! DATE LIMITE : 11 DÉCEMBRE 2000

Remplissez le coupon et retournez-le, avec la photo qui ne doit pas excéder 5 po sur 7 po et qui ne pourra être retournée.

La Presse  
Petites annonces  
Les Bébés de l'année  
7, rue Saint-Jacques,  
Montréal (Québec) H2Y 1K9

Nom : ..... Prénom : .....  
Pour la facturation

Adresse : ..... App. : .....  
Ville : ..... Code postal : .....  
Tél. (dom.) : ..... (travail) : .....

Prénom et nom du bébé : .....

Fille  Garçon Date de naissance : .....

Prénoms et noms des parents : .....

Ci-joint un chèque ou mandat-poste de 34,95 \$ à l'ordre de La Presse, ltée.  
 Je souhaite effectuer le paiement de 34,95 \$ par carte de crédit : .....

Visa  MasterCard No de la carte de crédit : ..... La Presse

Date d'expiration : / / Signature : .....

# Quincaillerie fiscale: étalement et taux variés

MARIE-CLAUDE GIRARD

LA VILLE de Montréal a choisi d'utiliser dans son budget 2001 un régime d'imposition à taux variés, une disposition prévue dans le projet de loi 150 sur le pacte fiscal, qui doit être adopté avant la fin de l'année. Pour atténuer les fluctuations du compte de taxes, elle a aussi opté pour l'étalement de l'évaluation sur trois ans, une mesure déjà utilisée il y a dizaine d'années.

L'administration impose quatre taux différents sur une possibilité de cinq. Le secteur résidentiel est divisé en deux catégories : les immeubles de cinq logements et moins et ceux de six logements et plus. Les premiers seront imposés au même taux que l'année dernière : 1,99 \$ par 100 \$ d'évaluation. Les seconds passeront de 1,99 \$ à 2,03 \$.

La troisième catégorie est celle des secteurs commercial et industriel qui grimpent de 2,16 \$ à 2,23 \$, mais se débarrassent de la surtaxe commerciale, comme le prévoit le projet de loi 150. Une sous-catégorie, celle des immeubles mixtes, sera imposée entre 2,03 \$ et 2,20 \$, selon la proportion commerciale-résidentielle.

La quatrième catégorie a été faite spécialement pour les terrains vagues dotés de services. Pour ceux-là, le taux reste le même à 3,98 \$.

Vous brûlez de savoir ce que cela signifie sur votre compte de taxes ? Le sommaire du nouveau rôle d'évaluation est accessible sur Internet à l'adresse suivante : eval-

web.cum.qc.ca. On peut y voir la nouvelle valeur attribuée à son logis et calculer la hausse ou la baisse depuis le dernier rôle.

Cette variation doit être répartie sur trois ans à raison d'un tiers par année. Exemple : une maison dont l'évaluation passe de 100 000 \$ à 130 000 \$ sera imposée sur 110 000 \$ l'an prochain, 120 000 \$ en 2002 et 130 000 \$ en 2003.

Le maire Pierre Bourque a indiqué hier que l'étalement avait l'avantage de laisser la porte ouverte à des changements l'année prochaine, alors qu'on mettra en place la nouvelle ville de Montréal. Il n'est donc pas certain que l'étalement se poursuivra dans la même proportion dans les années à venir.

« L'an prochain, on recommence à neuf, avec de nouveaux budgets, de nouvelles capacités financières fiscales distinctes. C'est pour ça qu'on a appliqué l'étalement maintenant. On verra l'an prochain. »

— N'est-ce pas reporter le problème à la nouvelle grande ville ?  
— Pas du tout. On va avoir un budget consolidé l'an prochain. Un budget de loin supérieur. On anticipe des économies d'échelle. On verra après ce qu'on va faire avec les taux d'imposition. On va avoir un autre portrait de l'économie.

« Si vous regardez l'écart (des valeurs), à froid, ce n'est pas un cadeau. C'était tout un puzzle à faire comme budget. Tout le spectre était énorme. On a ramené ça au centre. 85 % des Montréalais ne verront pas de différence. »

# Des maires de la Rive-Sud veulent un train entre Delson et Montréal

MARTHA GAGNON

DES MAIRES de plusieurs municipalités de l'ouest de la Rive-Sud souhaitent l'implantation d'un deuxième train de banlieue dans cette région en 2001, entre Delson et Montréal.

Réunis à la gare du Musée ferroviaire canadien de Delson—Saint-Constant lors d'un point de presse hier, les élus municipaux ont demandé à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) d'autoriser la réalisation d'un projet pilote dans son budget qui sera adopté bientôt.

« Nous serions très déçus si l'implantation du train était retardée d'un an ou plus, comme on le laisse croire. Avec la congestion du pont Mercier et de la route 132, ce service est un besoin, une nécessité pour notre communauté », a déclaré Daniel Ashby, maire de Saint-Constant. Il a l'appui de ses homologues de Sainte-Catherine, Delson, Châteauguay et également de LaSalle où passe la voie ferrée du Canadien Pacific (Chemin de fer Saint-Laurent et Hudson). Parallèle au pont Mercier, cette voie sert actuellement au transport des marchandises. Le service de train pour passagers a été abandonné en 1979.

« Le contexte a changé, dit M. Ashby. À cette époque, c'était le privé qui assumait la gestion du service. L'automobile connaissait aussi une popularité grandissante. Aujourd'hui, on redécouvre le train. Une solution simple et efficace qui a un impact positif sur l'environnement. »

Après le train McMasterville—Montréal, implanté en juin, dont l'achalandage répond aux attentes de l'AMT, les municipalités de l'ouest affirment que c'est à leur tour. Dans le but de promouvoir le projet, les maires invitent la population à monter à bord d'un train le 17 décembre pour faire gratuitement le trajet Delson-Montréal. Le départ aura lieu à la gare de triage de la municipalité. Un arrêt est prévu au parc Highlands, près de l'ancienne gare ferroviaire de LaSalle. Le train se rendra ensuite à la gare Windsor. Une durée de 30 à 35 minutes, selon M. Ashby. Les gens peuvent se procurer un laissez-passer dans les bibliothèques.

Bien qu'elle soit sensible aux revendications des municipalités de la Rive-Sud, la présidente de l'AMT, Florence Junca-Adenot, a expliqué hier que, « dans un contexte où il n'y a pas de ressources additionnelles, il faut être très sélectif dans les projets de transport en commun qui sont fort nombreux ». Vendredi, le conseil d'administration se penchera sur les priorités budgétaires.

« Je suis mal placée pour réagir aux déclarations des maires à ce moment-ci, a ajouté la présidente. Nous avons plusieurs demandes cette année pour des études de faisabilité, l'implantation de nouveaux trains et l'accroissement de la capacité de ceux existants. Lors des consultations sur le budget, il est vrai que le train de banlieue entre Delson et Montréal ne figurait pas dans les priorités pour 2001. Je

ne peux m'avancer sur les choix qui seront faits dans les prochains jours. Étant donné l'importance des besoins, ce sera un peu déchirant. »

Selon M<sup>me</sup> Junca-Adenot, les études de faisabilité sont terminées et plusieurs options sont sur la table. « C'est un territoire enclavé où le choix des moyens de transport est restreint. Les études ont démontré qu'il y avait une clientèle suffisante, environ 1000 passagers en pointe, pour un service limité d'un ou deux départs quotidiens qui n'aura pas la même envergure que celui de Mont-Saint-Hilaire où on prévoit offrir cinq départs vers Montréal. » D'après elle, le coût des immobilisations pourrait atteindre de huit à 13 millions.

Le maire Ashby croit que les données relatives à la clientèle sont très conservatrices. « La clientèle croît avec l'usage, souligne-t-il. Dans le cas du train de Blainville, l'achalandage est passé de 700 déplacements en 1997 à 7700 par jour actuellement, dit-il. Avec les embouteillages quotidiens au pont Mercier, je suis certain qu'une fois implanté, le service attirera un grand nombre de personnes. Même les travailleurs qui doivent se rendre dans l'ouest de Montréal pourront en profiter. Un arrêt est prévu à la station de métro Vendôme pour les transferts. Nous voulons un minimum de deux départs matin et soir. »

Dépendant de leur destination, les gens utilisent leur voiture ou montent à bord des autobus qui empruntent la voie réservée du pont Champlain.

# Un automobiliste se tue sur la 55

Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE — Un homme de 45 ans, de Drummondville, s'est tué mardi, quand son véhicule a heurté de plein fouet le pilier d'un viaduc sur l'autoroute 55.

La voiture a quitté la voie de gauche de l'autoroute, s'est retrouvée sur la pelouse et a parcouru une bonne distance avant d'entrer violemment en collision avec la structure de béton.

Selon des témoins, l'automobiliste roulait à haute vitesse.

La Sûreté du Québec évalue actuellement l'hypothèse d'un suicide.

« Nous étudions la possibilité d'un geste volontaire », a ajouté le sergent Michel Duquette, de la SQ.

# COLLECTES DE SANG

■ Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;

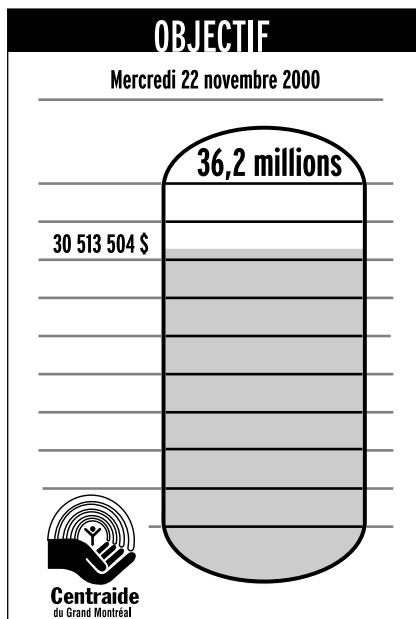
■ à Montréal: Le 500 Sherbrooke Ouest, Étage C-1, 500, rue Sherbrooke Ouest, de 9 h à 15 h. Objectif: 90 donneurs;

■ à LaSalle: cégep André-Laurendeau, organisée par les ressources matérielles et le service aux étudiants, salle des Pas perdus, 1111, rue Lapierre, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 115 donneurs;

■ à Saint-Vincent-de-Paul: organisée par les employés du Service correctionnel du Canada, complexe Laval, Service correctionnel du Canada (gymnase), 1300, montée Saint-François, de 9 h à 16 h 30. Objectif: 200 donneurs;

■ à Ste-Anne-des-Plaines: organisée par les employés du Service correctionnel du Canada - 1998, Établissement Sainte-Anne-des-Plaines, Salle polyvalente, 244, montée Gagnon, de 9 h à 16 h. Objectif: 200 donneurs;

■ à Saint-Mathieu-de-Laprairie: organisée par le Cercle de fermières, en collaboration avec les pompiers volontaires de Saint-Philippe et de Saint-Mathieu, le Club Lions et l'Âge d'Or, centre communautaire de Saint-Mathieu, 299, chemin Saint-Édouard, de 15 h à 20 h. Objectif: 85 donneurs.



VACANCES / VOYAGE

# Les ruines de Carthage

Associated Press

CARTHAGE (Tunisie) — Le visiteur qui se rend en Tunisie pour voir les ruines de Carthage appréciera davantage son voyage s'il en connaît l'histoire.

Carthage, déclarée monument national en Tunisie, a été si souvent et si vigoureusement pillée qu'il n'y reste presque rien de la brillante civilisation telle qu'elle existait, il y a 2500 ans. Ce qu'on peut y voir, ce sont principalement des ruines romaines, édifiées sur les restes de la Carthage de l'ère punique, ou phénicienne.

La turbulente histoire de Carthage, aujourd'hui une banlieue chic à 20 kilomètres au nord de Tunis, a débuté en l'an 814 avant J.-C. La légende veut que la princesse Didon ait fondé la ville autour de la citadelle de Byrsa, après avoir fui son frère Pygmalion, roi des Phéniciens de Tyr, dans ce qui est aujourd'hui le Liban.

Située sur le golfe de Tunis, dans une péninsule facile à défendre, dotée d'abondantes ressources en poisson, l'ancienne Carthage a prospéré, devenant peut-être la ville la plus riche au monde. Mais sa suprématie lui valut l'hostilité de ses rivaux, et Rome devait la détruire en 146 avant J.-C.

Le Musée national de Carthage est un bon endroit pour débuter la visite. Il abrite une vaste collection d'artefacts archéologiques provenant de Carthage et des environs : céramiques, lampes à l'huile, ustensiles, mosaïques donnant un aperçu de la vie, il y a plus de mille ans.



À gauche : ce lagon servait jadis de port pour la ville de Carthage. À droite, les ruines du district punique de Carthage, à une quinzaine de kilomètres à peine de la capitale, Tunis.



Photos : AP

À l'extérieur du musée, on peut admirer la cathédrale de Saint-Louis, construite en 1890, et les ruines d'un quartier punique remontant à l'ancienne Carthage.

Un site plutôt sinistre est le Tophet, qui ressemble, à première vue, à un mignon jardin parsemé d'arbrisseaux et de buissons sauvages, mais qu'on croit être le lieu d'inhumation de milliers d'enfants carthaginois sacrifiés dans des rites d'apaisement de la colère des

dieux. Des rangées de petites pierres tombales, envahies par les herbes folles, y sont alignées.

Dès l'an 265 avant J.-C., Carthage prit part à une série de guerres contre Rome, les guerres Punique, au cours desquelles le général carthaginois Hannibal se tailla une place dans l'histoire. Mais Carthage fut vaincue par les Romains, qui rasèrent la cité et y déversèrent du sel, pour s'assurer que plus rien n'y pousse.

Rome annexe le territoire, puis reconstruit Carthage en 31 avant J.-C., sous l'empereur Auguste, un fait important pour le touriste, qui découvrira que les ruines les plus impressionnantes sont celles que laissèrent les Romains.

Le palais présidentiel de Tunis est situé à Carthage. Non loin de là se trouve l'emplacement de l'amphithéâtre romain, qui date du deuxième siècle après Jésus-Christ. Une imposante statue d'Apollon,

découverte durant des travaux d'excavation, est désormais conservée dans le Musée Bardo, à Tunis. Le théâtre est encore utilisé de nos jours, l'été, pour le Festival international de Carthage. Quant au musée Bardo, on lui attribue la plus remarquable collection de mosaïques romaines au monde.

Le visiteur ne voudra pas manquer non plus Sidi Bou Said, un merveilleux village bleu et blanc, situé juste au nord de Tunis.

## SÉCURITÉ VOXCOM

Résidence Résidentielle

Obtenez un système de sécurité résidentielle Voxcom, le cadeau de Noël offert par Voyages La Baie cette année, en réservant votre forfait vacances avant le 31 décembre 2000

## VOYAGES la Baie

Sans Frais : 1 800 991-1515

Fémin le dimanche Permis du Québec

Payer avec votre carte La Baie et obtenez 5 % en Dollars avantage La Baie échangeables à La Baie ou à l'achat d'autres voyages chez Voyages La Baie.

**Voyages La Baie**

Centre-Ville (514) 281-4940  
 Pointe-Claire (514) 697-2225  
 Rosemère (514) 437-5444  
 Place d'Orléans (416) 841-9375  
 Ottawa (613) 241-4347

## Autriche: la magie de l'avent et le défilé des clochettes

AUTOUR ET à l'intérieur de l'hôtel de ville de Vienne se déploient les attractions magiques de l'avent, avec le traditionnel marché de Noël. Devant le magnifique sapin illuminé, qui provient cette année de Styrie, près de 140 stands proposent des idées de cadeaux pour toute la famille.

Juste à côté, dans le parc de l'hôtel de ville, les enfants peuvent s'amuser avec des jeux interactifs, sur le dos des poneys — attraction désormais classique —, sur le manège féérique, dans l'Express du père Noël et dans la Laterna Magica.

Au bureau de poste des nuages, on peut envoyer ses vœux dans le monde entier et acheter des timbres de collection de Noël avec un cachet spécial qui prend la forme d'une flamme. Aux abords de l'Arbre aux coeurs, le lieu de rendez-vous des amoureux, les âmes solitaires tout comme les jeunes couples feront d'étonnantes découvertes...

Dans l'atelier du Christkindl, les enfants peuvent créer de petits objets artisanaux, confectionner des cadeaux ou préparer les traditionnels petits gâteaux de Noël.

Un lieu toujours animé : la crèche, avec des personnages grandeur nature installés sous l'arbre de Noël brillant de mille petits feux. Une exposition de crèches est organisée sous les arcades de l'hôtel de ville. Lors des quatre week-ends de l'avent, les salles des fêtes accueillent des choeurs venus du monde entier présenter les plus belles chansons de Noël de leur pays d'origine.

Ouverture : du 18 novembre au 23 décembre, de 9 h à 21 h, le 24 décembre jusqu'à 17 h.

Informations : Tourismusverband Wien, Obere Augartenstr. 40, A-1025 Vienne. Téléphone : 01143 1 21114 ; télécopieur : 01143 1 216 84 92 ; courriel : wtv@info.wien.n.at ; Internet : http://www.info.wien.at

### Défilé de clochettes

Le défilé des « Glöckler », dans la région du Salzkammergut, nous fait goûter une Autriche insolite.

Au Salzkammergut, la grande région des lacs à cheval sur trois provinces (Haute-Autriche, Salzbourg et Styrie), le 5 janvier est réservé au traditionnel défilé des « Glöckler ». De la fin d'après-midi jusqu'à minuit, les villages sur les rives du Traunsee (lac de Traun), Bad Ischl, Lauffen, Strobl et St. Wolfgang sur le Wolfgangsee (lac de Wolfgang), Altaussee et Bad Aussee sont le théâtre d'un défilé de personnages entièrement vêtus de blanc. Les « Glöckler » portent un long bâton typique et des ceintures en cuir où sont suspendus les clochettes à l'origine de leur nom (Glöckchen signifie clochette en français).

Informations : Ferienregion Salzkammergut, Wierstrasse 10, A-4820 Bad Ischl. Téléphone : 01143 6132 21306 ; télécopieur : 01143 6132 26909-14 ; courriel : info.salzkammergut@upperautria.or.at ; Internet : http://www.tiscov.com/salzkammergut

Source : Office du tourisme autrichien

# Americanada

Des vacances sur mesure

## P O M P A N O

The 9<sup>th</sup> Green Villa-Condominiums

du 25 novembre  
au  
23 décembre 2000

**UNE SEMAINE À**  
**199\$**  
p.p base quad.  
pour 7 nuits

Villa  
2 chambres à coucher  
et 2 salles de bains

• Idéal pour les familles et les golfeurs •

## Carnival

A chacun son plaisir!

- Représentant francophone à bord •
- Menu en français •
- Journal d'activités quotidiennes en français •

### Profitez de ces tarifs avantageux

CROISIÈRE	Départ 11 février	Départ 18 février	Départ 25 février
<h3 style="font-size: 1.5em;">Sensation</h3> <p><b>Caraïbes de l'Ouest</b> Tampa, Grand Cayman, Playa del Carmen/Cozumel, Nouvelle-Orléans, Tampa.</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1569\$</b> 7 nuits</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1673\$</b> 7 nuits</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1569\$</b> 7 nuits</p>
• Le prix inclut: Vol - Croisière - Transferts - Taxes - Frais portuaires •			
<h3 style="font-size: 1.5em;">Destiny</h3> <p><b>Itinéraire Européen</b> San Juan, St-John/St-Thomas, Antigua, Guadeloupe, Aruba, San Juan.</p> <p><b>Itinéraire Hollandais</b> San Juan, St-John/St-Thomas, Ste-Lucie, Curaçao, Aruba, San Juan.</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1826\$</b> 7 nuits</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1978\$</b> 7 nuits</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1930\$</b> 7 nuits</p>
• Le prix inclut: Vol - Croisière - Transferts - Taxes - Frais portuaires •			
<h3 style="font-size: 1.5em;">Fascination</h3> <p><b>Caraïbes du Sud</b> San Juan, St-John/St-Thomas, St-Martin, Dominique, Martinique, Barbade, San Juan.</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1005\$</b> 7 nuits</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1105\$</b> 7 nuits</p>	<p>Catégorie 4A-int.</p> <p><b>1025\$</b> 7 nuits</p>
• Le prix inclut: Croisière - Transferts - Taxes - Vols en sus - Frais portuaires •			

Prix par personne en occupation double sauf indication contraire pour de nouvelles réservations effectuées entre le 22 et le 30 novembre 2000. Toutes les taxes sont incluses et les prix peuvent changer sans préavis. Nombre limité de cabines. Americanada est membre de Transat A.T. Inc. Détenteurs d'un permis du Québec.

<h3 style="font-size: 1.5em;">Funtastique</h3> <p>VOYAGES TRAVEL</p>	<p><b>GRAND MONTRÉAL</b></p> <p>Ahuntsic (514) 270-3186              Mt Centre-Nord (514) 948-2088              Mt Centre-Ville (514) 934-0664              Vieux-Montréal (514) 843-7544              Outremont (514) 270-6232              Ville St-Laurent (514) 856-0088              St-Michel (514) 725-2818              St-Léonard (514) 322-1030              Est de Montréal (514) 640-8630</p>	<p>Pointe-Claire (514) 694-9499</p> <p><b>RIVE-NORD</b></p> <p>Terrebonne (450) 471-5950              Chomedey (450) 686-1015              Vimont (450) 629-6191              Laval-Centre (450) 687-0880              Blainville (450) 433-3407</p> <p><b>RIVE-SUD</b></p> <p>Longueuil (450) 670-1235</p>
		<p>Méto Longueuil (450) 442-2555              Chambly (450) 458-5600              St-Hubert/Brossard (450) 465-8811              St-Constant (450) 632-8252              St-Rémi (450) 454-4627</p> <p><b>QUÉBEC</b></p> <p>St-Foy (418) 653-7400              Québec (418) 692-1202              St-Romuald (418) 839-8433</p>

## CANADA 3000

Centre de service

COMPOSEZ : 514-866-3333

SANS FRAIS : 1-866-377-3030  
(Extérieur de Montréal)

**Votre forfait de 7 nuits à l'hôtel Oasis Cancun Playa inclus :**

- Vol aller-retour • Tous les repas et collations
- Consommations de boissons (locales) alcoolisées ou non à volonté de 10h00 à minuit • Tennis le jour (voir brochure) • Golf (9 trous / par 3) à l'hôtel Oasis Cancun (transport non inclus)
- Programme d'activités et d'animation

**Cancun**

**Économisez 400\$ par personne**

23 décembre ± 7 nuits  
**Oasis Cancun Playa**  
 Formule tout compris  
**PRIX PROMOTION 2599\$**

<p><b>Varadero</b></p> <p>22 décembre ± 7 nuits  <b>Palma Real</b>              Formule tout compris</p> <p><b>Chambre standard 1249\$</b>  <b>Vol seulement 679\$</b></p>	<p><b>Cancun</b></p> <p>23 décembre ± 7 nuits  <b>El Caracol Village</b>              Formule tout compris</p> <p><b>Chambre standard 2049\$</b>  <b>Vol seulement 739\$</b></p>
<p><b>Santo Domingo</b></p> <p>23 décembre ± 7 nuits  <b>Barcelo Talanquera</b>              Formule tout compris</p> <p><b>Chambre standard 1449\$</b>  <b>Vol seulement 789\$</b></p>	<p><b>Puerto Plata</b></p> <p>22 décembre ± 7 nuits  <b>Best Luperon Beach</b>              Formule tout compris</p> <p><b>Chambre standard 1299\$</b>  <b>Vol seulement 739\$</b></p>

Conditions : Les prix aller-retour pour nouvelles réservations seulement sont par personne (en base double pour les forfaits). Les prix incluent les réductions des "Réservé-tôt" si applicables et les taxes sauf (la taxe de départ de Cuba et les taxes de location de voiture). Les prix sont sujets aux disponibilités et peuvent changer sans préavis. Surcharge de carburant incluse. Pour autres conditions qui peuvent s'appliquer, consultez la brochure Canada 3000 en vigueur. Les vols sont opérés par Canada 3000 et commercialisés par Consultation Voyage Vacances Ltée.

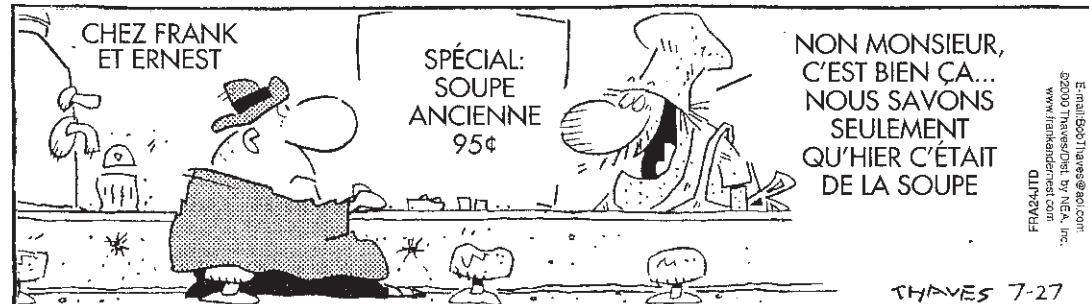
**BEN**



**LA DÉVEINE**



**FRANK ET ERNEST**



**PEANUTS**



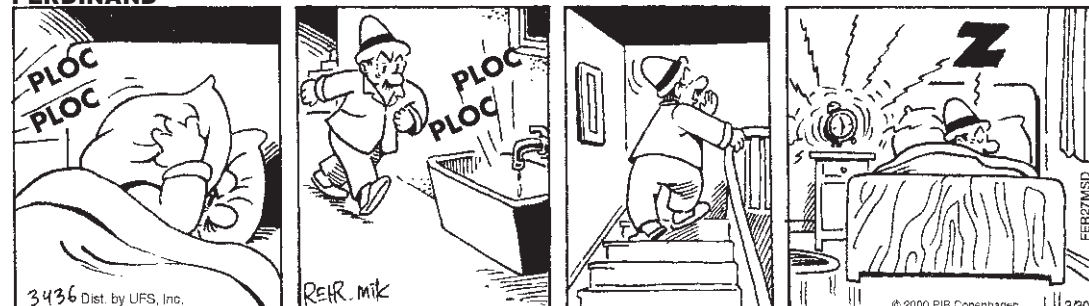
**PHILOMÈNE**



**GARFIELD**



**FERDINAND**



**LE ROMAN DE JULIE PAPINEAU / L'EXIL**

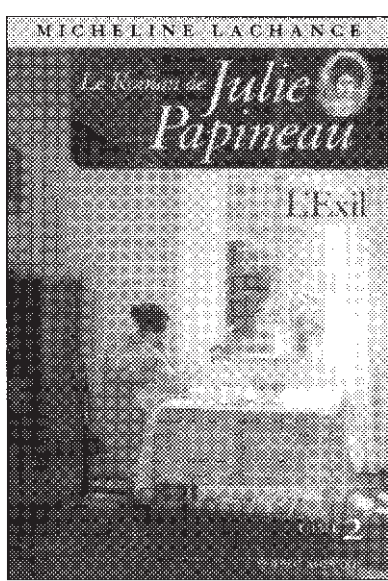
- 184 -

Amédée l'aïda à ramasser les précieux documents qui menaçaient de partir au vent, ce qui aurait été la dernière catastrophe d'une série dont Lactance entreprit la narration avec une telle fougue que son frère n'osa pas l'interrompre. Tout avait commencé à se déglinguer quand le train de Rouen, ayant franchi trois tunnels, remonta la côte des Amants - «Tu te rends compte, Amédée, la côte des Amants!» Une jolie femme un tantinet vulgaire l'avait apostrophé. Il avait fait l'erreur de répondre à ses questions, ce qui l'avait encouragée à le suivre dans la rue. Pour s'en débarrasser, il n'avait rien trouvé de plus intelligent que de prendre ses jambes à son cou. Quel imbécile!

Seul dans sa chambre verrouillée à double tour, à l'Hôtel d'Angleterre, il avait réalisé que ses instruments de chirurgie avaient disparu. Mais il n'avait pas osé se rendre au bureau des réclamations, de peur de tomber sur sa poursuivante. Le lendemain, un pli de Papineau lui avait appris qu'il avait oublié sa trousse à Paris et qu'elle arriverait au Havre par la prochaine diligence. Comme son bateau accusait un retard, il avait pu récupérer ses foutus instruments avant de monter à bord. Mais il n'était pas au bout de ses peines.

«J'ai eu la désagréable surprise d'apprendre que je partageais la cabine du petit-fils du gouverneur du Canada. Un dénommé John Steamish que je ne connaissais ni d'Ève ni d'Adam. En fait, le type s'adérait sympathique, pour un Anglais descendant d'un colonisateur, et notre cohabitation se déroula correctement, chacun évitant comme la peste les discussions de nature politique. Et quand mon co-chambreur se mit à vomir ses entrailles, je crus de mon devoir de le soigner, tout Anglais fût-il.»

Le reste de la traversée s'était déroulé sans histoire. Il avait lu Montaigne et pêché la morue. Le capitaine, un passionné de whist, l'avait pris d'une telle affection — «un peu trop, si tu veux mon avis» — qu'il le gar-



daît à la table de jeu jusqu'à dix heures tous les soirs. Il passa vite sur les beaux côtés: le spectacle des baleines, le champagne sablé le 4 juillet pour souligner la déclaration de l'Indépendance américaine, etc.

«Venons-en à l'apothéose, mon cher Amédée...»

Dans le port de New York, au moment du débarquement, il s'était engagé distraitemment sur la passerelle, ému au moment de fouler le sol américain. Il avait buté sur une malle et était alors tombé à plat ventre, devant un large public, en plus de s'infliger une entorse à la cheville, ce qui expliquait sa démarche hésitante.

Amédée riait de bon coeur. Son frère n'avait perdu ni son sens de l'humour ni sa merveilleuse faculté de rire à ses propres dépens. Une qualité qui lui faisait défaut et qu'il avait souvent enviée à Lactance.

«Vieux frère! Je suis drôlement content de te revoir.»

Son long monologue achevé, Lactance sortit un lorgnon de sa poche, en essuya les lentilles avec son mouchoir

et le plaça sur son nez en faisant une grimace à son frère.

«Pourquoi as-tu acheté cet objet ridicule? demanda Amédée. C'est bon pour les petits vieux.

— Ma vue a baissé, comme la tienne, figure-toi. Sauf que moi, je ne voulais pas déplaire à maman qui déteste les lunettes.

— Alors là, je vais t'en apprendre une bonne: figure-toi que maman en porte, elle aussi.

— Ah oui? eh bien! la voilà punie, rigola Lactance.

— Malgré son aversion pour les montures, elle a dû s'y résigner, car elle n'arrivait plus à lire, surtout à la tombée du jour.

— Mais toi, Amédée? Dis-moi, que deviens-tu?

— Moi, ça peut aller. Je viens d'être nommé protonotaire. Plus précisément greffier à la Cour du banc de la reine. J'ai été choisi parmi soixante candidats.

— Pas mal! Et tu ne m'en parlais pas!

— Comment veux-tu que je place un mot? Tu es un véritable moulin à paroles. À côté de toi, Azélie est muette comme une carpe!

— Alors vas-y, je me tais et je t'écoute.»

Amédée l'entraîna de l'autre côté de la rue, dans un petit parc aménagé avec des bancs et des fleurs. Ils avaient du temps à tuer avant le départ des chars publics et le moment était propice pour mettre Lactance au parfum. La vie ne l'avait pas choyé, lui non plus, commença-t-il. Pour tout dire, il était allé de désillusion en désillusion. Les démarches qu'il avait tentées pour s'attacher une clientèle, d'abord à New York, ensuite à Montréal, avaient toutes échoué.

**À SUIVRE**



© 1998, ÉDITIONS QUÉBEC AMÉRIQUE INC.

**MOT MYSTÈRE**

**CUISINE**

Un mot de 5 lettres

E C I F F O X E E F F U O T E  
H N E E R U P U R P O S S E M  
C O A S O E E I O E N N N R E  
N S A P E R C O U R D I D R R  
A F I A S O R H L U D I C U C  
R R E G T A A E A O D O R E E  
T E R H I A F H D U B U E B E  
L I E E C A C R E R D A P L M  
L B B T I E L O A Q I E E A I  
E I R T R E E N U N U T R F N  
G G O I P A D O S Q M I S F C  
A U C A K A T A S E N R C O E  
T E H T D S L I N E Z F Q H R  
O C E E I I B U R A R E I L E  
P T E P A P T E R P P A M E N

- |          |          |         |           |
|----------|----------|---------|-----------|
| AIL      | DODINE   | MARINER | REPAS     |
| APPRET   | DORE     | MENU    | ROESTI    |
| BEURRE   | ECHAUDER | MESS    | ROSTI     |
| BISQUE   | EMINCER  | MEZES   | ROULADE   |
| BLAFF    | ETOUFFEE | NEM     | ROUX      |
| BRANDADE | FAITOUT  | CEUF    | SAFRAN    |
| BRIDER   | FARCE    | OFFICE  | SPAGHETTI |
| BRIK     | FOND     | PANADE  | TACO      |
| BROCHE   | FONDUE   | PAPET   | TARTE     |
| CHAPEL   | FRICOT   | PISTOU  | THE       |
| CHEF     | FRITEAU  | POTAGE  | TRANCHE   |
| COQ      | GIBIER   | PUREE   | TRIPOUX   |
| CREME    | GRIL     | QUICHE  |           |
| CREPE    | LIER     | RECHAUD |           |

22 novembre 2000

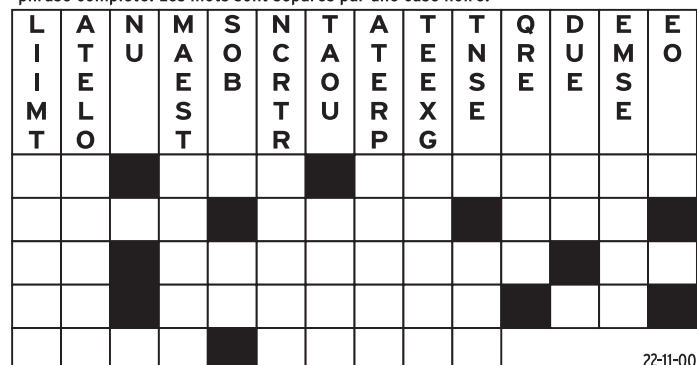
Solution du dernier problème: SURSIS

10441

**LA PHRASE SECRÈTE**

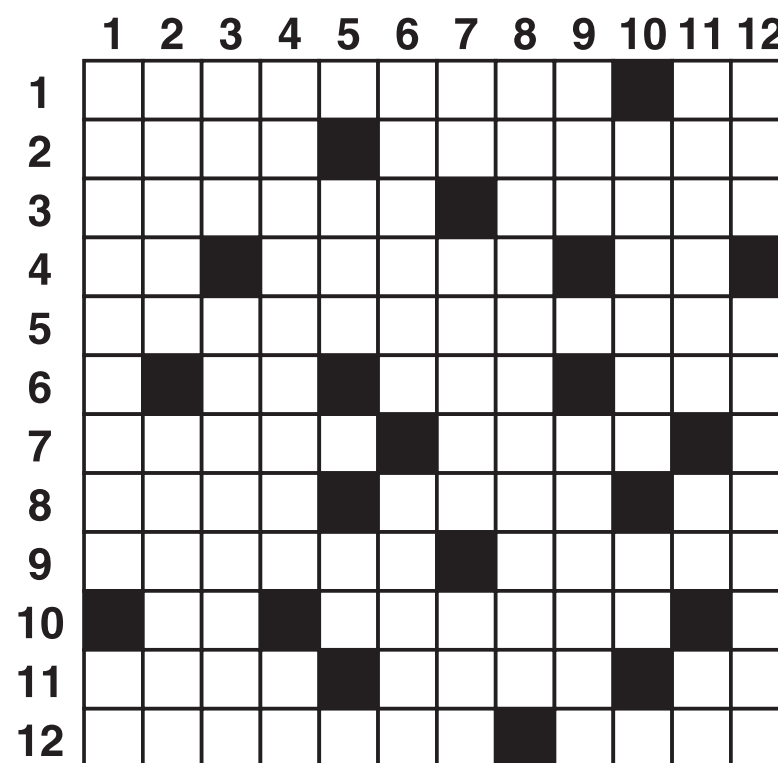
**Thème: Citation de Gide**

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.



Solution du dernier numéro : Qui veut faire de grandes choses doit penser profondément aux détails

**MOTS CROISÉS**



22 novembre 2000

Q5925

**HORIZONTELEMENT**

- Rendre triste - Période de révolution de la Terre.
- Membre de la Chambre des lords, en Angleterre - Instrument d'optique.
- Écumeur des mers - Divinité.
- De là - Plante grimpante - Symbole mathématique.
- Indigente.
- Se traverse facilement - Nous fait suer, habituellement - Article.
- Qui a les couleurs du spectre - Fusil.
- Drogue - Son bois est souple - Il ignore la presse.
- Assemble des cordages - Insecte adulte.
- Indium - Galerie souterraine.
- Dans le calendrier romain - Prétentieux - Préfixe qui indique la négation.
- Enlève la fatigue physique - Génie scandinave.

- Titre, en Angleterre - Malfaiteur.
- Troublées - Société anonyme.
- Règles - Stokes.
- Mutilé - On peut les faire sur le plat.
- Ruthénium - Instrument de musique indien - Conteste.
- Qui n'est pas précisé.
- Rait - Elle n'est plus toute jeune.
- Grand moustique - Aluminium.
- Avive les flammes - Argent - Conifère.
- Arrivée - Cherche à avoir des renseignements.

**SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

1	I	N	C	O	H	E	R	E	N	C	E	S
2	M	O	U	T	O	N	S	A	L	L	E	
3	M	I	R	E	T	T	E	S	O	U	T	
4	I	R	E	E	R	R	E	U	R	I		
5	G	T	A	L	E	R	L	E	V	E		
6	R	O	T	I	S	O	N	T	O	R		
7	A	M	E	N	E	N	E	R	V	I		
8	N	B	S	I	D	E	R	A	L	E	S	
9	T	I	M	I	D	E	O	S	A	C		
10	L	I	E	T	A	L	O	N	N	E		
11	D	I	S	E	R	T	I	N	O	N		
12	A	C	E	S	E	C	S	E	M	E		

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Q5924

900 Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

**AUCLAIR, Yvon**  
Montréal  
**BERGERON, Colette**  
Montréal  
**BOURASSA, Jean**  
Outremont  
**BROSSEAU, Bernard "Bill"**  
Candiac  
**CHRÉTIEN, Françoise**  
St-Lambert  
**CLÉMENT (Pilon), Thérèse**  
Montréal  
**CORSILLI, Ines (née Reda)**  
Montréal  
**CROTEAU, Nicole**  
Laval  
**D'ASTOUS, Micheline**  
Laval  
**DAVID (née Lemay), Adèle**  
LaSalle  
**DESCHAMPS, Paul**  
Montréal  
**DI TOMMASO (Angelini), Rose**

**GINGRAS, Rollande**  
Laval  
**JACQUES, Jean-Guy**  
Naples, Floride  
**LABERGE, Monique**  
Montréal  
**LACHAPELLE, Jacques**  
L'Épiphanie  
**LAMARRE, Jean-Paul, docteur**  
Mexique  
**LEGAULT, Achille**  
Montréal  
**LEVESQUE (Lanthier), Gisèle**  
Montréal  
**MÉNARD CHAGNON, Anita**  
St-Hyacinthe  
**MÉNARD DESMARAIS, Béatrice**  
Montréal  
**MILLIARD, Marcel**  
Mascouche  
**OUMMET (née Lortie), Paulette**  
Montréal  
**PALANGE, Ernesto Dr**  
Dollard-des-Ormeaux  
**PAYER (Bouchard), Jeanne**  
Longueuil  
**PLOUFFE (née Bédard), Cécile**  
Montréal  
**POISSANT, Paul-Emile**  
Pointe-Claire  
**POLIQUIN (Martin), Jacqueline**  
Montréal  
**ROUSSEAU, Maurice**  
Montréal  
**VAILLANCOURT-BEAUDIN, Simone**  
Montréal  
**VAILLANCOURT, Armand**  
Montréal  
**VÉZINA, Guy**  
Montréal

**CHRÉTIEN, Françoise**  
Le 18 novembre 2000, à St-Lambert, est décédée Françoise Chrétien (née Lamothe), épouse de Gabriel (Gaby) Chrétien autrefois de Louiseville. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Louise (Manfred Korell), Paul (Claude Pelletier), Marie-Josée (Claude Leroy) et Guy, ses petits-enfants, Nicolas, Alexandre et Sarah Chrétien et leur mère Doris Lanneville, Samuel et Mathieu Noël et leur mère Carole Noël, sa nièce Lucie Lagacé, ses belles-sœurs et beaux-frères. Elle n'a jamais oublié ses collègues du CMI de Trois-Rivières ni ses compagnes du Y des femmes de Montréal. Elle laisse ses amis intimes. La famille tient à remercier le personnel du CLSC de St-Lambert pour son immense dévouement. Conformément à ses vœux, des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au salon  
**Alfred Dallaire inc.**  
1111, ouest rue Laurier, Outremont  
le 22 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le 23 novembre de 9 à 11 h. Une messe sera célébrée en l'église St-Viateur, angle Laurier et Bloomfield le 23 novembre à 11 h.

**CLÉMENT (Pilon), Thérèse**  
À Montréal, le 21 novembre 2000, à l'âge de 86 ans, Thérèse Pilon, épouse de feu Louis Clément nous a quittés paisiblement. Le souvenir de sa bonté accompagne ses enfants: Lucie, Bernard (Francine Charlebois), Anne-Marie (Bernard Sainte-Marie), Nicole (Gilbert Bélanger), ses petits-enfants, Anne Sophie, Olivier et Camille, ses frères et sœurs, Ludovic, Jeannette et Marguerite, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux amis. La famille remercie bien sincèrement les membres du personnel du centre hospitalier Fleury pour leur délicate attention. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourg**  
8628, Hochelaga (angle Baldwin)  
Montréal  
Les funérailles auront lieu le vendredi 24 novembre 2000 à 11 heures en l'église Sainte Louise de Marillac, 7901, Ste-Claire, Montréal, et de là au cimetière Jardins Urgel Bourg, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi 23 novembre 2000 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Des dons à l'Institut Nazareth Louis-Braille compenseraient l'envoi de fleurs.

**CORSILLI, Ines (née Reda)**  
À Montréal, le 19 novembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Ines Reda, épouse de Pascal Corsilli, ancien directeur de l'école St-Philippe Benizi à la retraite. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourg**  
175, Jean-Talon Est, Montréal  
aujourd'hui le mercredi 22 novembre 2000 à 11 heures en l'église Notre-Dame-de-la-Dé-fense. Un sincère remerciement très spécial au CLSC Bordeaux-Cartierville pour les excellents soins accordés à Mme Ines Reda Corsilli pendant environ 9 ans.

**CROTEAU, Nicole**  
1940-2000  
À l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 21 novembre 2000, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Nicole Croteau. Elle laisse dans le deuil son amie Lorraine Desbiens; ses fils: Patrick (Nicole Bétéccue), Eric; ses petits-enfants: Gabriel, Mathilde, Alexandre et Guillaume; son frère Carol (Suzanne Blanchard) et sa sœur Andrée (Clément Laqueux). La famille accueillera parents et ami(e)s au  
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
222, boul. des Laurentides, Laval  
le vendredi 24 novembre de 14 à 16 h et de 19 à 21 h. Des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.



**D'ASTOUS, Micheline**  
À Laval, à l'âge de 58 ans, est décédée Micheline Valois D'Astous, épouse de feu Roger D'Astous, architecte. Elle laisse dans le deuil son fils Marc-Olivier D'Astous, ses beaux enfants Stéphane (E. Manny), Véronique et Christian (E. Bouchard), les tout-petits: Chloé, Vincent, Antoine et Tamara, ses deux sœurs Christiane et Claire Valois, ainsi que plusieurs parents et amis. Une cérémonie intime en sa mémoire sera célébrée à l'église Notre-Dame-des-Champs (187 boul. Iberville, Repentigny), samedi le 25 novembre à 14 heures. Ses cendres seront dispersées au pays des harfangs des neiges. Des dons à Héma-Québec et à Lumivie (400 rue Laurier, Laval H7N 2P6) seraient appréciés.

**DAVID (née Lemay), Adèle**  
À LaSalle, le 21 novembre 2000, est décédée Adèle Lemay, épouse bien-aimée de Roger David. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Patricia (Raymond Filion), Robert (Ginette Larue) et Jean-Claude (Danielle Proulx), grand-maman de Mathieu, Mélanie-Vanessa, Geneviève et Alexandre. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourg**  
9135, Airlie, LaSalle  
Les funérailles auront lieu le jeudi 23 novembre 2000 à 11 heures en l'église St-Télesphore, 8811, Lachine, LaSalle, et de là au cimetière de Lachine, 2360, Provost. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à partir de 9 h.

**DESCHAMPS, Paul**  
1920-2000  
À Montréal, le 20 novembre 2000, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Paul E. Deschamps, époux de feu Jacqueline Daunais, père de Robert (Guylaine) et grand-père de Amélie. Il laisse également dans le deuil ses sœurs Odévia, Rachel (Pierre), son frère Maurice (Jeanne) et son amie Lorraine Tessier ainsi que d'autres parents et amis. Funérailles en présence des cendres le vendredi 24 novembre à 13 h 30 en l'église St-Enfant Jésus, 12 050, Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles, et de là au cimetière du même endroit.  
**Direction funéraire: Alfred Dallaire inc.**

**DI TOMMASO (née Angelini), Rose**  
Aux Floriales Lasalle, le 20 novembre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée paisiblement Rose Angelini, épouse en premières nocces de feu Tony Coletta et en secondes nocces de feu Serafino Di Tommaso, précédée par ses frères Shea et Gaby. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Agnès, Jeanne, Perrina et Lisa, sa belle-sœur Mary, neveux et nièces. À la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée. Funérailles le jeudi 23 novembre à 10 h en l'église St-Jean Bosco, 2510, Springland, Montréal, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Merci spécial au personnel des Floriales Lasalle pour leurs bons soins.  
**Direction Urgel Bourg**

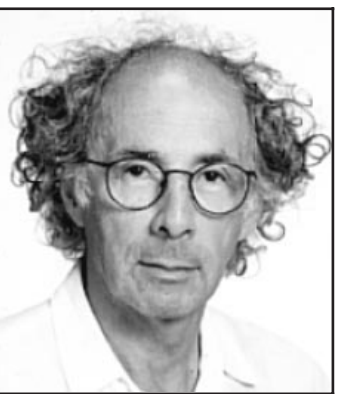


**GINGRAS, Rollande, née Masson**  
À Laval, le 20 novembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédée Rollande Masson, épouse de feu Gaston Gingras. Elle était la mère de feu Marc-André (Danielle Leclerc). Elle laisse dans le deuil ses enfants: Bernard (Huguette Giroux) et François; ses petits-enfants Mylène et Louis-Philippe; ses frères Yves et André; sa sœur Gisèle et autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourg**  
745 Crémazie Est, Montréal  
Les funérailles auront lieu le jeudi 23 novembre, à 11 h, en l'église St-Thomas Apôtre, 8500 St-Laurent et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons pour la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi dès 9 h 30.

**JACQUES, Jean-Guy**  
1935-2000  
À Naples, Floride, le 16 novembre 2000, à l'âge de 64 ans, est décédé Jean-Guy Jacques, autrefois de Montréal, époux de Lyse Martineau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Bertrand, Sylviane et Robert (Sylvia), ses petits-enfants, Catherine et Nikolas, ses frères et sœurs: Jeanne, Marcel, Fernande, Thérèse et Denis, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. À sa demande, il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourg**  
6700, Beaubien Est, Montréal  
Il y aura une liturgie de la Parole le vendredi 24 novembre à 20 h 30 en la chapelle du complexe. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 20 h 30.

**LABERGE, Monique**  
À Montréal, le 19 novembre 2000, à l'âge de 47 ans, est décédée Monique Laberge. Elle laisse dans le deuil son fils Frédéric, sa mère Irène, ses sœurs Danièle et Hélène, sa nièce Gabrielle ainsi que parents et amis. Les funérailles auront lieu le mardi 28 novembre, à 13 h, en l'église Saint-André Apôtre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église à partir de 12 h 30.  
**Direction Urgel Bourg**

**LACHAPELLE, Jacques**  
1920-2000  
À L'Épiphanie, le 20 novembre 2000, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jacques Lachapelle, époux de Mme Marie-Reine Michaudville. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Jean (Louise Chartrand), Louis (Odette Deslonchamps), Sylvie (Sylvio Mantha), Martine (Jocelyn Bertrand), ses petits-enfants, Marc, Marise, Jonathan, et Marie-Pier, ses frères, Guy et Gérard, ses sœurs, Huguette et Suzanne, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé au salon funéraire  
**Guay**  
5, rue Leblanc, l'Épiphanie  
Les funérailles auront lieu le jeudi 23 novembre, à 14 h, en l'église de l'Épiphanie. Heures de visite: mercredi de 19 à 22 h et jeudi dès 12 h 30. Des dons pour les maladies du coeur seraient appréciés.



**LAMARRE, Jean-Paul, docteur**  
1937-2000  
Au Mexique, le 17 novembre 2000, est décédé Jean-Paul Lamarre, anesthésiste à l'hôpital Saint-Luc de Montréal. Son épouse, Henriette, ses enfants, François, Louise, Eric et sa conjointe Nathalie Martel ainsi que leurs enfants, Guillaume et Camille le regretteront. La famille accueillera parents et amis au  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
1111, Laurier Ouest, Outremont  
le jeudi 23 novembre de 11 h 30 à 13 h 30 et, ensuite, les funérailles auront lieu à 14 h en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

**LEGAULT, Achille**  
À Montréal, le 20 novembre 2000, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Achille Legault, époux de feu Marie-Paule Laurin. Il laisse dans le deuil son fils unique Gabriel, sa sœur Fernande, sa nièce Diane Laurin et son conjoint Marcel Perry ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au  
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
7388, boul. Viau, St-Léonard  
Une réunion de prière aura lieu à la chapelle en présence des cendres, le 24 novembre 2000 à 10 heures. Heures des visites: le vendredi 24 novembre dès 9 heures et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour l'inhumation de l'urne. Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.



**LÉVESQUE (Lanthier), Gisèle**  
1924-2000  
À Montréal, le 16 novembre 2000, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Gisèle Lanthier, épouse de M. Joseph-Octave Lévesque. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Guy (Claudine), Luc (Suzanne), Marthe (Christian), Louise (Pierre et sa fille Eve) et Lorraine, ses petits-enfants Guillaume, Simon, Laurence, Charles Isabelle et Alexandre, son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au  
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
6825, Sherbrooke Est, Mtl  
Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre à 11 h en l'église Marie-Reine-Coeurs, 5905 Turanne, MtL, et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Heures de visites: samedi de 9 à 11 h. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds Activités Triest C.H.S.L.D., P.J. Triest, 4900 boul. Lapointe, H1R 4W9.

**MÉNARD CHAGNON (Yvon), Anita**  
1921-2000  
À St-Hyacinthe, le 21 novembre 2000, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Anita Yvon, épouse en premières nocces de feu M. Maurice Chagnon et en deuxièmes nocces de M. Denis Ménard, demeurant à St-Hyacinthe. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa belle-fille Mme Francine Lauzon (feux Yves Chagnon) de Ville d'Anjou et son petit-fils Martin Chagnon (Kim Labrecque) de Ville d'Anjou. Elle laisse également une sœur Antonia Yvon (feux Emile Guilbert) de St-Hyacinthe; ses neveux et nièces, autres parents et amis. Elle sera exposée le jeudi 23 novembre 2000 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au  
**Complexe funéraire Ubald Lalime**  
2775 Bourdages Nord, St-Hyacinthe  
Les funérailles auront lieu le vendredi 24 novembre 2000, à 11 h, en l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement et de là au cimetière le Repos St-François d'Assise de Montréal. Ouverture vendredi dès 9 h.

**MÉNARD DESMARAIS, Béatrice**  
1909-2000  
À Montréal, le 21 novembre 2000, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Béatrice Desmarais, épouse de feu Roland Ménard. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Nicole (Marc Leblanc), Jacques (Paulette Martin), André (Alain Taquet), Gisèle (Jean-Marie Roux), ses petits-enfants, François, Mélanie, Martin, Louis, Julien, Laurence, Valérie, Matthieu, Marc-Olivier et un arrière-petit-fils Erick. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 novembre à 13 heures en l'église St-André-Apôtre, 10530, Waverly, Montréal, et de là au cimetière de Laval. La famille recevra les condoléances dès 12 h 30 à l'église.  
**Direction Magnus Poirier inc.**

**MILLIARD, Marcel**  
1952-2000  
À Mascouche, le 20 novembre 2000, à l'âge de 48 ans, est décédé Marcel Milliard, précédé par ses parents Rosaire Milliard et Gertrude Bourgoin et ses frères Gaétan et Guy. Il laisse dans le deuil son épouse Diane champagne, son fils Francis, ses frères et sœurs Maurice, Thérèse, Donald, Anne, Gaston, Danielle et Alain. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs Micheline, Andrée (Roland Gleeton), Guylaine (Yves Thomas) et Guy, ses neveux, nièces et autres parents et amis. Sont également touchés par le décès, deux des amis de son fils Francis: Mathieu Archambault et Guillaume Lauzon. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourg**  
6700, Beaubien Est, Montréal  
La liturgie de la parole aura lieu le vendredi 24 novembre à 19 h en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à Suicide Action Montréal seraient appréciés. Heures des visites: vendredi dès 14 h.

**OUMMET (née Lortie), Paulette**  
À Montréal, le 21 novembre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Paulette Lortie, épouse de feu Jean Gérard Oummet. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie-Claude (René Coitois), ses petites-filles: Marie-Joëlle (Germain Pelletier), Annie-Pierre ainsi que nombreux parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons aux Petits Frères des Pauvres seraient appréciés. La famille recevra les condoléances à compter de 9 h 30 à l'église. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 novembre 2000 à 10 heures en l'église St-Joseph-de-Bordeaux, 1650, rue Vélizy, Montréal, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.  
**Direction Urgel Bourg**

**PALANGE, Ernesto Dr**  
À Dollard-des-Ormeaux, le 19 novembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédé Dr Ernesto Palange, optométriste, époux de Audrey Mitchell. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Mario Infante (Cécile Leduc) et Jo-Ann Infante, ses petits-enfants Marc, Eric et Bruno, sa sœur Carlotta Modesto ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire Urgel Bourg**  
175, Jean-Talon Est  
Les funérailles auront lieu le jeudi 23 novembre 2000 à 11 h en l'église Notre-Dame de la Défense et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, vous pouvez faire un don en sa mémoire à l'oeuvre de charité de votre choix. Heures de visite: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.



**PAYER (Bouchard), Jeanne**  
1916-2000  
De Longueuil, auparavant de St-Hubert, le 21 novembre, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Jeanne Bouchard, épouse de M. Gérard Payer. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Louis (Nicole Fournier), Geneviève (André De Leeuw), Jacques (Denise Roy), Claude (Christiane Marier) et Roch (Marie-Marthe Lauzon), ses dix petits-enfants et son arrière-petite-fille, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, autres parents et amis. Exposée à  
**La Maison Darche**  
6500, boul. Cousineau, St-Hubert  
info@maisondarche.com  
Les funérailles seront célébrées le vendredi 24 novembre à 11 h en l'église de St-Hubert (5310, ch. Chambly) et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Vendredi ouverture du salon à 9 h. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

**PLOUFFE (née Bédard), Cécile**  
1915-2000  
À Montréal, le 19 novembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Cécile Bédard, épouse de feu Marcel Plouffe. Elle laisse dans le deuil son gendre Yvon Roy, époux de feu Monique Plouffe; ses petits-enfants, Julie et Denis; sa sœur Aline Trépanier ainsi que plusieurs parents et amis. Exposée le mercredi 22 novembre 2000 au  
**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval  
Les funérailles auront lieu le jeudi 23 novembre 2000 à 13 heures en la chapelle du complexe. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à compter de 10 h.

**POISSANT, Paul-Emile**  
1918-2000  
À Pointe-Claire, le 19 novembre 2000, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Paul-Emile Poissant, époux en premières nocces de feu Hélène Desjardins et en secondes nocces de Mme Louise Coté. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Christiane (André Danis), Daniel (Huguette Girard), Patrice (Lise Caza) et Véronique (Marc Laberge), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa sœur Réjane Lemire et son frère Guy ainsi que de nombreux autres parents et amis. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu le jeudi 23 novembre à 11 h en l'église St-Joachim de Pointe-Claire et de là au cimetière de la paroisse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.  
**Direction Urgel Bourg**

**POLIQUIN (Martin), Jacqueline**  
À Montréal, le 18 novembre 2000, est décédée Mme Jacqueline Martin, épouse de feu Guy Poliquin. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Claire Poliquin et Louise Guimont de même que ses nièces, Lise, Josette, Suzanne et leurs familles respectives. La famille tient à remercier tout particulièrement Mme Huguette Labelle de même que l'équipe du 1er Est et tout le personnel de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal pour leur générosité, leur dévouement et les soins dont ils ont su entourer Mme Poliquin. À sa demande celle-ci ne sera pas exposée. Une messe commémorative sera célébrée à 14 h le vendredi 24 novembre, en l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1620, Laird, Ville Mont-Royal. La famille recevra les condoléances à l'église dès 13 h. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, 4565 chemin Queen Mary, Montréal H3W 1W5.  
**Direction Urgel Bourg**

**ROUSSEAU, Maurice**  
1926-2000  
Subitement, à Montréal, le 20 novembre 2000, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Maurice Rousseau, époux bien-aimé de Mme Marianne Tremblay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Régis, Joëlle (Réjean Royer), Louise (Martin Racette), ses petits-enfants feu Simon-Pier Royer, Jean-Mathieu Royer, Charles Racette, ses frères et sœurs Jeanne, Raoul (Lucienne Lapointe), feu Armand (feu Alice Desjardins), Noëlita (feu Louis-René Peron), feu Lionel (Marie-Paule Larouche), Léopold (Pierrette Pedneault), Germaine (Aurèle Desjardins), Gertrude (Gérard Peron), Thérèse, Ludger (Thérèse Harvey), George (Marie-Paule Boivin), Raymond (Lucienne Corneau) et ses beaux-frères et belles-sœurs Cécile (Gérard Côté), Pierrette (feu Antoine Lapointe et feu Jules-André Côté), René (Jeannine Tremblay), Jacqueline (Alphonse Bouchard), feu Marie-Paule, Maurice (Olivette Gagné), feu Gracia, Jean-Marie (Nilka Tremblay), Lauretta (Gérard Bouchard), Normand (Cécile Emond), feu Camil, Blanche-Alice, Philippe (Olivette Ferland), Laurent (Lise Ouellet), Antoinette (Antoine Gagnon), feu Bernadette et de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au  
**Salon funéraire Alfred Dallaire inc**  
1120, Jean-Talon Est  
le mercredi 22 novembre 2000 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi dès 8 h. Funérailles le jeudi 23 novembre 2000 à 10 h en l'église St-Nom de Jésus, 4215, Adam (angle Desjardins). Des dons à la Fondation Partage ou à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

**VAILLANCOURT-BEAUDIN, Simone**  
1921-2000  
À l'hôpital du Sacré-Coeur, le 19 novembre 2000, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Simone Beaudin Vaillancourt, épouse de feu M. Robert Vaillancourt.  
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Marcel Desparois), Yvon (Denise Lesage), Réal (Danielle Tellier), Louis (Claire Gagnon), Gaston (Francine Despaties), Normand (Danielle Galland), Jules, Raymond (Nicole Benoît), Jean-Marc et Lucie, ses treize petits-enfants et un arrière-petit-fils, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.  
Selon ses dernières volontés il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre 2000 à 10 heures, en l'église du Bon Pasteur, 400, rue Laurier, Laval-des-Rapides. La famille sera présente à l'église dès 9 h 30, pour recevoir les condoléances. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur. Direction funéraire:  
**St-Louis inc.**  
Jean-Marc Thuot, Terrebonne

DÉCÈS

**AUCLAIR, Yvon**  
1951-2000  
À Montréal, subitement le 20 novembre 2000, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Yvon Auclair, époux de Francine Provancher. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et sa sœur, Serge (Nicole Crête), Michel (Huguette Daviault), Bernard (Lise Allard), Sylvie (Michel Gagnon), sa belle-mère (Jeanine Provancher) ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, Gaëtan Provancher (Diane Dugrenier), Mario Provancher (Lorraine Lavioie), Claude Provancher, Denis Provancher (Pierrette Bélanger) ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis(es) au  
**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**  
6825, Sherbrooke Est, Montréal  
Les funérailles auront lieu le samedi 25 novembre à 13 heures en l'église St-Donat, 6805, de Marseille, Montréal, et de là au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi matin dès 11 h.

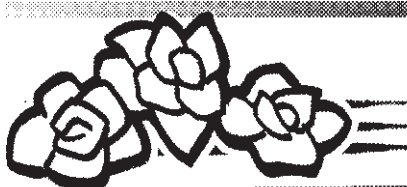
**BERGERON, Colette**  
À Montréal, le 16 novembre 2000, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Colette Bergeron. Elle laisse dans le deuil son fils James, M. James Arie père, ses petites-filles chéries Elizabeth et Caroline (leur mère Marie-Françoise); ses frères et sœurs: Jacqueline (Jacques), Jeannine, Reynald (Florence), Gilles (Jeannine) et Francine (André). Elle laisse également ses neveux et nièces et autres parents et amis.  
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.  
La famille recevra les condoléances au  
**Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourg**  
6700, Est rue Beaubien, Montréal  
Une liturgie de la parole aura lieu le vendredi 24 novembre, à 15 h 30, en la chapelle du complexe. Heures de visite: vendredi dès 12 h.

**BOURASSA, Jean**  
À Outremont, le 21 novembre 2000, à l'âge de 79 ans, est décédé Jean Bourassa ing., époux de Liette Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Marie, Michelle (Jacques Chevalier), Ginette, Pierre et Jean-François (Madeleine Lussier), ses petits-enfants, Fanny, Marilou, Alexandre, Vincent, Renaud et Sophie, ses frères, Joseph c.s.v., ses sœurs Gabrielle s.s.n.j.m. et Madeleine, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et autres parents et amis. Exposé au salon  
**Alfred Dallaire inc.**  
1111, Laurier Ouest, Outremont  
le jeudi 23 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 24 novembre à 11 h en l'église St-Viateur, 183, Bloomfield, Outremont, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal ou à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.

**BROSSEAU, Bernard "Bill"**  
1927-2000  
De Candiac, le 20 novembre 2000, à l'âge de 72 ans, est décédé Bernard "Bill" Brosseau, époux de Gisèle Mongrain. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Robert (Anne) et Louise (Richard), ses petits-enfants Mark, Eric, Ianik, Steven et Jason, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs ainsi qu'autres parents et amis. Exposé à la résidence funéraire  
**Henri Guérin inc.**  
425, chemin St-Jean, Laprairie  
info@lamaisonardche.com  
Les funérailles seront célébrées le jeudi 23 novembre à 14 h en l'église St-Marc de Candiac et de là au crématorium Darche. Heures de visite: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi à compter de 12 h. Des dons à l'Association du diabète seraient appréciés.

**Un don**  
aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.  
Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.  
Pour information: (514) 495-2421

**Avoir faim, ça suffit!**  
La Société de Saint-Vincent de Paul  
(514) 526-5937



**900**

**Décès, prières, remerciements**

**VAILLANCOURT, Armand**  
1909 - 2000

À Montréal, le 14 novembre 2000, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Armand Vaillancourt, époux de feu Antoinette Valiquette. Il laisse dans le deuil sa fille Thérèse, ses soeurs: Gabrielle, Gilberte (Bacon), ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu, en présence des cendres, le vendredi 24 novembre à 11 heures en l'église La Visitation du Sault-aux-Récollets, 1847, boul. Gouvin Est, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire: **Magnus Poirier inc.**



**YVES BLAIS**  
(1931 - 1998)  
DEUX ANS DÉJÀ

Deux ans après la mort de notre très cher Yves Blais, ses amis et tous les citoyens et citoyennes de la circonscription de Masson se réuniront au cimetière de Terrebonne le 26 novembre 2000 à 13 h 30.

Yves Blais fut pour beaucoup de monde un phare, un grand exemple, un père. La mort subite de Yves Blais nous avait bouleversés et deux ans plus tard c'est avec douleur et nostalgie mais surtout avec beaucoup de fierté que nous ferons revivre le souvenir de ce grand homme du Québec autant au niveau politique que culturel. Depuis son départ, un grand vide s'est installé dans notre coeur et le coeur de nombreux citoyens et citoyennes. Égoïstement nous préférons que tu sois encore et toujours avec nous. Mais toi aussi tu devais continuer ton chemin en attendant que nous soyons à nouveau réunis pour l'éternité.

Mon cher Yves un grand merci de nous avoir comblés par ton humanisme, ton intelligence et continue de nous protéger, de nous inspirer.  
Mon cher Yves, à chaque jour suffit sa peine.  
Nous t'aimons tendrement.  
Berthe, ta soeur,  
Ovila, Wallace, Normand, tes frères  
Percival, ton ami.

**REMERCIEMENTS**

**DESCHAMBAULT LEMIEUX, Lucille**  
Sincères remerciements aux membres de la famille, aux amis, aux collègues de travail, aux connaissances pour les marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de notre mère, Mme Lucille Deschambault, le 22 octobre 2000. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.  
Mes enfants Cécile, Marie-Thérèse et Pierrette Dubé.

**REMERCIEMENTS**

REMERCIEMENTS à la Ste-Vierge pour l'aide obtenue. M.G.

**VÉZINA, Guy**

À Montréal, le 21 novembre 2000, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Guy Vézina, retraité du Canadien Pacifique. Il était l'époux de Mme Gisèle Renaud. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Marie-Claude Grisé) et Carole (Pierre Roy); ses petits-enfants, Caroline, Patricia, Cynthia, Maxime et Charles; ses frères et soeurs, Rita (Léopold Calvé), Jean-Paul (Thérèse Rudolphe), feu Madeleine (feu Napoléon Latour), Huguette (Jacques Guénette), Roland (Marguerite Dubois), André (Lucille Danault) et Marcel (Pierrette Jubinville); plusieurs autres beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé le vendredi 24 novembre dès 10 h au

Complexe funéraire Régional Guay inc.  
418, boul. Labelle  
angle autoroute 640, Rosemère  
Les funérailles auront lieu en l'église Sacré-Coeur de Ste-Thérèse, ce même jour à 14 h et de la retour en la chapelle du complexe pour une dernière prière.

**REMERCIEMENTS**



**POIRIER, Fernand**

Suite au décès de M. Fernand Poirier, survenu le 11 novembre 2000, nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui nous ont témoigné des marques de sympathie sous quelque forme que ce soit.

Soyez assurés de notre profonde gratitude et veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son épouse, ses enfants et petits-enfants.

**AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS**

**AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE**  
DEMANDE D'ORDONNANCE

Avis est par les présentes donné que AXA Corporate Solutions Assurance, dont le siège social est situé à Paris, en France, a l'intention de présenter, conformément à l'article 574 de la Loi sur les sociétés d'assurances, une demande d'ordonnance l'autorisant à offrir au Canada de l'assurance dans les catégories de risques suivantes, notamment accidents et maladie, automobile, aviation, biens, bris de machine, caution, crédit, détournements, frais juridiques, grêle, maritime et responsabilité.

Le 22 novembre 2000

**AXA Corporate Solutions Assurance**  
Le Président  
**Jean-Marie Nessi**

**ERRATUM**  
Une erreur s'est glissée dans notre annonce qui a paru le 20 novembre en page D 11. On aurait dû lire comme suit:

**MAZDA TRIBUTE 4 CYLINDRES**  
au lieu de

**MAZDA TRIBUTE V-6 groupe apparence**

Toutes nos excuses pour les inconvenients que cela aurait pu causer à notre clientèle.

**SOUSSIONS PUBLIQUES**  
**Services d'entretien de télécopieurs**

Documents disponibles  
Prix 50 \$ non remboursable - chèque visé ou mandat

8845, boul. Saint-Laurent, rez-de-chaussée (réception), Montréal, à compter du **mercredi 22 novembre 2000**, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30. Information : (514) 280-4927

**Dépôt et ouverture des soumissions**

Siège social de la STCUM, 800, rue de La Gauchetière Ouest, accueil principal (Réception niveau E), avant le **mercredi 6 décembre 2000**, à 15 h. Ouverture publique immédiatement après.

**Garantie de soumission**  
Aucun cautionnement requis.

**Note**  
La STCUM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Référence : STCUM-2341-11-00-45

Louise Pouliot  
Assistante-secrétaire



**LE CANCER, UNE QUESTION DE VIES**

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

www.fqc.qc.ca  
1 800 363-0063

**AVIS PUBLIC**

**Audiences sur le programme «Services à l'implantation des électrotechnologies» d'Hydro-Québec R-3453-2000**

La Régie de l'énergie tiendra des audiences publiques en vue de procéder à l'étude de la demande déposée par Hydro-Québec concernant l'approbation pour la reconduction du programme commercial " Services à l'implantation des électrotechnologies " (R-3453-2000).

**Demande d'intervention**

La Régie demande à tous les intéressés souhaitant participer à ces audiences de lui faire parvenir leurs demandes de statut d'intervenant, de budget prévisionnel et de frais préalables, s'il y a lieu, au plus tard le 29 novembre 2000 à 12h00. Ces demandes devront être faites conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie et au Guide de paiement des frais des intervenants et notamment être acheminées au distributeur à l'intérieur des mêmes délais.

La Régie tient pour valables les demandes d'intervention déjà déposées dans le présent dossier. Elle permet aux intéressés de compléter leurs demandes, si besoin est, notamment pour déposer leur budget prévisionnel, et les demandes de frais préalables dans le délai prescrit pour ce dépôt.

**Audience**

La Régie tiendra une audience le 8 février 2001, à 09h30.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, soit par téléphone au (514) 873-2452 ou sans frais au 1-888-873-2452, soit par télécopieur au (514) 873-2070.

Le Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie, de même que ses décisions, peuvent être consultés sur son site Web (<http://www.regie-energie.qc.ca>).



**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

**Le Secrétaire Régie de l'énergie**  
800, place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070



**Besoin d'aide ?**  
**Composez l'un de ces numéros d'urgence**

<b>5 jours\sem.</b>	Centre de référence du Grand Montréal	☎ 527-1375
<b>24 hres\7 jrs</b>	S.O.S. Violence conjugale	☎ 873-9010 (Ext.: 1-800-363-9010)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Protection de la jeunesse (urgence sociale)	☎ 896-3300 ou 896-3100
<b>8 - 24 hres\7 jrs</b>	Déprimés anonymes	☎ 278-2130
<b>24 hres\7 jrs</b>	Drogue : aide et référence	☎ 527-2626 (Ext.: 1-800-265-2626)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Parents anonymes	☎ 288-5555 (Ext.: 1-800-361-5085)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Suicide - Action Montréal	☎ 723-4000
<b>24 hres\7 jrs</b>	Tel-Jeunes	☎ 288-2266 (ext.: 1-800-263-2266)
<b>24 hres\7 jrs</b>	Tel-Aide	☎ 935-1101
<b>24 hres\7 jrs</b>	Grossesse-Secours	☎ 271-0554
<b>6 jours\sem.</b>	L'Association G.R.A.N.D. (Aide aux grand-parents)	☎ 846-0574
<b>24 hres\7 jrs</b>	Agression sexuelle (centre pour victimes)	☎ 934-4504
<b>24 hres\7 jrs</b>	Jeunesse J'écoute	☎ 1-800-668-6868
<b>24 hres\7 jrs</b>	Jeu: aide et référence	☎ 527-0140 (Ext.: 1-800-461-0140)
<b>11 - 23 hres\7 jrs</b>	Gai Écoute	☎ 866-0103 (Ext.: 1-888-505-1010)
<b>5 jours \ sem.</b>	CLSC de votre quartier ou votre région	
<b>24 hres \ 7 jrs</b>	CLSC Info-Santé de votre quartier ou votre région	

**ATTENTION DÉTAILLANTS**

**Ne manquez pas**  
**SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL**  
**et SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE**

Publiez votre annonce à



La période des fêtes à demi-tarif dans *La Presse*, c'est un rendez-vous les samedis 23 et 30 décembre dans les cahiers spéciaux

**SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL**  
**et SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE**

Pour plus de renseignements, composez le **(514) 285-6947**



**Hydro Québec Avis public**

**Projet d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc**

Avis est donné au public qu'il peut consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c.Q-2).

Le projet d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc s'inscrit dans le cadre du développement du potentiel des bassins des rivières Manicouagan et Toulnostouc. La rivière Toulnostouc est un affluent de la rivière Manicouagan.

Le projet consiste à construire une centrale d'une puissance installée de 517 MW ainsi qu'un barrage sur la rivière Toulnostouc, au kilomètre 67,5 soit 14 km en aval du barrage actuel du lac Sainte-Anne. Ce dernier est, en fait, un réservoir du complexe hydroélectrique de la Manicouagan. Le lac Sainte-Anne couvre une superficie de 213 km<sup>2</sup> qui sera augmentée de 22 km<sup>2</sup>. Ce nouveau plan d'eau sera intégré au lac Sainte-Anne par l'arasement du barrage existant. Une digue sera également érigée pour fermer une vallée secondaire. De plus, la digue sud-est qui ferme la vallée de la rivière Godbout Est fera l'objet d'une réfection.

L'étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui la rendra publique à partir du mardi 28 novembre 2000. Ce dossier sera disponible pour consultation par le public, aux endroits suivants, tout comme les renseignements sur les lots touchés par ce projet.

**Centres de consultation**

**Municipalité**

**Bibliothèque municipale Alice-Lane**  
6, avenue Radisson  
Baie-Comeau (Québec)  
G4Z 1W4

**Responsable :** M. Yvon Grondin  
Téléphone : (418) 296-8361  
Télécopieur : (418) 296-8328

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au jeudi : 12 h à 21 h  
Vendredi, samedi, dimanche : 12 h à 17 h

**Université du Québec à Montréal**

**Bibliothèque centrale**  
Pavillon Hubert-Aquin  
Section des publications gouvernementales  
1255, rue Saint-Denis - local A.M. 100  
Montréal (Québec)  
H3C 3P8

**Responsable :** M. Jean Saint-Amant  
Téléphone : (514) 987-4392  
Télécopieur : (514) 987-4213

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 9 h à 22 h  
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

**Bureaux du BAPE**

**Québec**  
Édifce Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

**Montréal**  
2, Complexe Desjardins  
Tour Est, 18<sup>e</sup> étage, bureau 1817  
Montréal (Québec)  
H5B 1B4

**Responsable :** M<sup>me</sup> Monique Millaire  
Téléphone : (418) 643-7447  
Sans frais : 1 800 463-4732  
Télécopieur : (418) 643-9474  
Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca

**Responsable :** M<sup>me</sup> Johanne Desjardins  
Téléphone : (514) 873-7790  
Sans frais : 1 800 463-4732  
Télécopieur : (514) 873-5024  
Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

**Séance d'information**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information à laquelle seront également présents des représentants du ministère de l'Environnement du Québec et d'Hydro-Québec. Cette rencontre se tiendra :

le **mardi 5 décembre 2000, à 19 h 30**  
**Hôtel Le Manoir, salles Cartier, Champlain et Ti-Basse, 8, rue Cabot, Baie-Comeau.**

Entre le mardi 28 novembre 2000 et le vendredi 12 janvier 2001, toute personne, groupe ou municipalité peut transmettre une demande d'audience publique relativement à ce projet au ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Paul Bégin, Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981, c.Q-2,r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c.Q-2).

Émis par Hydro-Québec  
le 15 novembre 2000

## AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANES



**AÉROPORTS DE MONTRÉAL**

APPEL D'OFFRES  
APPROVISIONNEMENT

Les entrepreneurs et les fournisseurs de biens et services peuvent obtenir plus d'informations sur nos appels d'offres en cours en consultant la section « APPELS D'OFFRES » dans notre site internet à l'adresse suivante :

**WWW.adm1.com**

2903820



**APPEL D'OFFRES**

**OBJET DE L'APPEL D'OFFRES: PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE RÉSERVÉE SUR L'ACCOTEMENT DE L'AUTOROUTE 25**

**Date et heure limites de réception des offres :**  
Le 8 décembre 2000 à 11 h  
Prix du document :  
100 \$, toutes taxes incluses  
**No d'appel d'offres : AMT-10-SP-1056**

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place à partir de 13 h 30 le 22 novembre 2000, du lundi au vendredi inclusivement de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

**Agence métropolitaine de transport  
500, Place d'Armes, bureau 2525  
Montréal (Québec) H2Y 2W2**

Pour renseignements, monsieur Jean-Lys Carrière, Adjoint aux approvisionnements, (514) 287-2489.

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de l'Agence métropolitaine de transport et n'est pas remboursable.

Seules les personnes, sociétés ou compagnies qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres directement de l'AMT peuvent présenter une offre. L'AMT n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Francesca Torasso**  
Directrice Approvisionnement et Informatique

2911307

**LA CHAMBRE DE LA  
SÉCURITÉ FINANCIÈRE**

**AVIS DE  
RADIATION TEMPORAIRE**

**DOSSIER: CD-0244**

Avis est donné que Jean-Louis Fauchon (certificat du BSF n° 112027), de la section de Montréal, a été trouvé coupable, par le Comité de discipline, le 23 mars 2000, relativement aux infractions suivantes: Conflits d'intérêts; informations et ou explications incomplètes, trompeuses ou mensongères; inexécution ou mauvaise exécution du mandat.

Le 19 septembre 2000, le Comité de discipline a imposé à M. Fauchon, une radiation temporaire de cinq ans de la Chambre de la sécurité financière et il a ordonné au secrétaire de faire publier un avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où celui-ci a son domicile professionnel et ce, aux frais de l'intimé.

Le tout avec les frais et débours de la cause.

**La radiation temporaire de M. Fauchon débutera lors de sa demande de renouvellement de son certificat auprès du Bureau des services financiers. Il est interdit à M. Fauchon d'exercer toute activité de représentant.**

**Rosa Abreu**  
Secrétaire du Comité de discipline

2911177



**Ville de  
SAINT-LÉONARD**

**APPEL D'OFFRES**

Monsieur Pierre Santamaría, ingénieur, directeur général de la Ville de Saint-Léonard, recevra jusqu'à 14 h 00, **lundi le 11 décembre 2000**, à son bureau situé en l'hôtel de ville de Saint-Léonard au 8400, boulevard Lacordaire, des soumissions publiques adressées au Directeur général de la Ville et portant l'inscription suivante:

**SERVICES DE TRAVAUX ARBORICOLES  
SUR LES ARBRES DE PARCS ET  
D'ALIGNEMENT LE LONG DES RUES DU  
TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD  
CONTRAT N° 2000-29 »**

Ne seront considérées que les soumissions complétées sur les formules préparées par les Services techniques de la Ville. Ces formulaires et autres documents de soumission pourront être obtenus à compter du 22 novembre 2000, au bureau du Directeur général, 8400, boulevard Lacordaire à Saint-Léonard, moyennant un montant de 25 \$, incluant les taxes, NON REMBOURSABLE, en argent ou chèque certifié payable à la Ville de Saint-Léonard.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié au montant de dix pour cent (10 %) ou plus du montant total de la soumission.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées à l'hôtel de ville, 8400, boulevard Lacordaire, à Saint-Léonard, dans la salle du Conseil municipal, le **lundi 11 décembre 2000, à 14 h 00.**

La Ville de Saint-Léonard ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Léonard, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2000.

**LE GREFFIER DE LA VILLE,  
ME PHILIPPE MESSINA, avocat**

2910493

## EN BREF

### Contrebandiers libérés

LA COUR D'APPEL a accepté hier de remettre en liberté provisoire les quatre contrebandiers d'origine asiatique de Vancouver condamnés lundi à des peines de prison pour trafic de cigarettes, en 1997. Leur avocat, Mario Lavigne, en appelle du jugement et des peines imposées. Au terme du procès devant jury, le juge Pierre Béliveau a condamné Michael Deng, Guo Lin Jin, Yi Yin et Hong Tao à des peines de 12 à 21 mois de prison, ainsi qu'à une amende de 446 000 \$ chacun. Devant la Cour d'appel, leur avocat a indiqué qu'il en appelait du jugement et des peines imposées. Il conteste notamment certaines directives du juge au jury, et la sévérité des peines, vu la jurisprudence.

### Mère inculpée

JEANNE D'ARC PIERRE-LOUIS, une mère de 22 ans interpellée par la police peu de temps après la mort suspecte de son bébé de quatre semaines, a formellement été inculpée d'homicide involontaire, au palais de justice de Montréal. La jeune femme avait elle-même communiqué avec les ambulanciers d'Urgences Santé, vers 6 h 15 dimanche matin, en disant que son poupon avait des problèmes respiratoires. Transportée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, la petite Alicia Pierre-Louis avait malheureusement succombé à une fracture du crâne. L'enquête menée par les sergents-détectives Raymond Poirier et Michel Pellerin, de la section des homicides du SPCUM, a rapidement révélé que l'enfant avait été victime de sévices au domicile familial, à Montréal-Nord.

### Accusé de meurtre prémédité

SOUPÇONNÉ par la police d'avoir abattu de plusieurs coups de feu son rival amoureux, Michael Bonneau a été accusé de meurtre prémédité, au palais de justice de Montréal. L'homme de 57 ans a été appréhendé par les policiers, vers 6 h 30 dimanche matin, alors qu'il tentait de s'enfuir dans une ruelle située à l'arrière du 2650, rue Coleraine, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, à Montréal. Répondant à un appel au 911 pour une altercation dans ce logement, les policiers ont rapidement découvert le corps inerte de Michael Ghontzos, 37 ans, atteint de plusieurs projectiles.

# NOËL



# 2000

Vous étiez-vous promis de commencer plus tôt votre magasinage des Fêtes? Sentez-vous la pression monter?

Pour vous inspirer, nous vous proposons des pages et des pages de suggestions de cadeaux pour vos proches, qu'ils soient intéressés par la mode, les articles pour la maison, le sport, l'électronique, les jouets et les jeux, la nourriture, les livres, les films, la musique, les spectacles, etc.

Ne manquez pas ce cahier spécial  
samedi dans

**La Presse**

2910084